



**PRÉFET  
DE TARN-ET-GARONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**TARN-ET-GARONNE**  
LE DÉPARTEMENT.fr



**GARONNE QUERCY GASCOGNE**

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

## **CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE**

### **POUR LE TERRITOIRE DU PETR GARONNE QUERCY GASCOGNE**

#### **ANNEXE 1 : FICHES ORIENTATIONS**



Ci-joint sont compilées les **13 fiches « Orientations »** du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) du PETR Garonne Quercy Gascogne, répondant :

- aux **axes stratégiques de développement du PETR**, définis dans le cadre de son Projet de Territoire 2021-2027 ;
- **aux ambitions fixées par l'Etat** dans la Circulaire du premier ministre du 20 novembre 2020.
- **et illustrées par des exemples d'opérations envisagées sur la période 2021-2026 à ce stade** : projets et intentions issus du recensement PETR des projets de ses collectivités en date de juin 2021, complété par les projets du Conseil Départemental et les projets d'acteurs privés inscrits dans les contrats du PETR (Territoire d'Industrie/LEADER).

Les exemples de projets listés dans cette annexe n'engagent pas les financeurs ; **ils sont fournis à titre indicatif et devront être validés par le Comité de pilotage du CRTE.**

• **Ambition n°1 : Conforter le développement économique et l'attractivité du territoire**

- Orientation n°1-1 : Renforcer la dynamique économique en maintenant et modernisant le tissu local et en attirant de nouvelles activités
- Orientation n°1-2 : Etre support au développement de l'ensemble de l'économie et favoriser les nouvelles formes de travail
- Orientation n°1-3 : Soutenir l'activité touristique et culturelle et s'adapter aux nouvelles pratiques touristiques

• **Ambition n°2 : Consolider la cohésion et la solidarité territoriale**

- Orientation n°2-1 : Garantir une accessibilité renforcée aux services en tenant compte des évolutions sociodémographiques et de l'équilibre territorial
- Orientation n°2-2 : Redynamiser les centralités et assurer un cadre de vie de qualité
- Orientation n°2-3 : Maintenir la vitalité des activités socio-culturelles, vecteur de cohésion sociale en faveur de tous les publics
- Orientation n°2-4 : Assurer la sécurisation des personnes et des infrastructures

• **Ambition n°3 : Engager durablement la transition écologique**

- Orientation n°3-1 : Lutter contre l'artificialisation des sols et encourager la réhabilitation des friches urbaines et d'activités
- Orientation n°3-2 : Favoriser les mobilités actives, douces et alternatives à l'autosolisme
- Orientation n°3-3 : Assurer la transition vers une agriculture durable et favoriser l'alimentation locale
- Orientation n°3-4 : Accompagner la transition énergétique pour réduire les consommations et développer les Energies Renouvelables (EnR)
- Orientation n°3-5 : Accroître la biodiversité, préserver la ressource en eau et renforcer la résilience au changement climatique
- Orientation n°3-6 : Développer l'économie circulaire et assurer une valorisation durable des déchets

# Sommaire

<b>AMBITION N°1 : CONFORTER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE</b>	<b>5</b>
<i>Orientation n°1-1 : Renforcer la dynamique économique en maintenant et modernisant le tissu local et en attirant de nouvelles activités</i>	<b>6</b>
<i>Orientation n°1-2 : Etre support au développement de l'ensemble de l'économie et favoriser les nouvelles formes de travail</i>	<b>9</b>
<i>Orientation n°1-3 : Soutenir l'activité touristique et culturelle et s'adapter aux nouvelles pratiques touristiques</i>	<b>12</b>
<b>AMBITION N°2 : CONSOLIDER LA COHESION ET LA SOLIDARITE TERRITORIALE</b>	<b>17</b>
<i>Orientation n°2-1 : Garantir une accessibilité renforcée aux services en tenant compte des évolutions socio-démographiques et de l'équilibre territorial</i>	<b>18</b>
<i>Orientation n°2-2 : Redynamiser les centralités et assurer un cadre de vie de qualité</i>	<b>22</b>
<i>Orientation n°2-3 : Maintenir la vitalité des activités socio-culturelles, vecteur de cohésion sociale en faveur de tous les publics</i>	<b>26</b>
<i>Orientation n°2-4 : Assurer la sécurisation des personnes et des infrastructures</i>	<b>29</b>
<b>AMBITION N°3 : ENGAGER DURABLEMENT LA TRANSITION ECOLOGIQUE</b>	<b>31</b>
<i>Orientation n°3-1 : Lutter contre l'artificialisation des sols et encourager la réhabilitation des friches urbaines et d'activités</i>	<b>32</b>
<i>Orientation n°3-2 : Favoriser les mobilités actives, douces et alternatives à l'autosolisme</i>	<b>35</b>
<i>Orientation n°3-3 : Assurer la transition vers une agriculture durable et favoriser l'alimentation locale</i>	<b>39</b>
<i>Orientation n°3-4 : Accompagner la transition énergétique pour réduire les consommations et développer les Energies Renouvelables (EnR)</i>	<b>43</b>
<i>Orientation n°3-5 : Accroître la biodiversité, préserver la ressource en eau et renforcer la résilience au changement climatique</i>	<b>47</b>
<i>Orientation n°3-6 : Développer l'économie circulaire et assurer une valorisation durable des déchets</i>	<b>51</b>



**AMBITION N°1 :**

**CONFORTER LE DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE ET L'ATTRACTIVITE  
DU TERRITOIRE**

**Orientation n°1-1 : Renforcer la dynamique économique en maintenant et modernisant le tissu local et en attirant de nouvelles activités**

**CRTE Garonne Quercy Gascogne 2021-2026**

<b>Ambition n°1</b>	<b>Conforter le développement économique et l'attractivité du territoire</b>
<b>Orientation n°1-1</b>	<b>Renforcer la dynamique économique en maintenant et modernisant le tissu local et en attirant de nouvelles activités</b>
<b>Maîtres d'ouvrage concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics</li> <li>• Acteurs privés sollicitant le plan de relance, un dispositif spécifique de l'Etat ou labellisés Territoire d'Industrie du PETR</li> </ul>
<b>Contexte général</b>	<p>Le territoire Garonne Quercy Gascogne compte plus de 35 780 emplois avec <b>quelques poches d'emploi spécialisées</b> dont la zone Grand Sud Logistique (plus de 2000 emplois sur CC Grand Sud Tarn et Garonne) et la centrale nucléaire de Golfech (1000 emplois sur CC des Deux Rives). L'attractivité démographique contribue à la croissance de l'emploi présentiel et, à <b>l'essor du secteur tertiaire</b> (plus de 2 emplois sur 3) concentrés sur les CC Grand Sud Tarn et Garonne et Terres des Confluences.</p> <p>Les petites <b>entreprises commerciales et artisanales, majoritaires sur le PETR</b>, jouent un rôle déterminant en matière d'emplois et de structuration socio-économique du territoire.</p> <p>La <b>diversité des productions agricoles</b> entretient un tissu solide d'exploitants (pôle fruitier) et d'activités industrielles et artisanales liées.</p> <p><b>Des actions de soutien à l'activité commerciale et artisanale</b> notamment pour lutter contre l'évasion commerciale en périphérie des centres anciens et vers les grands pôles urbains ont été engagées et doivent être poursuivies. Le <b>dispositif Petites Villes de Demain de l'Etat</b> (10 collectivités) allié à la politique régionale des Bourgs-centres (17 contrats) visent la revitalisation commerciale et artisanale pour maintenir leur attractivité.</p> <p>Au niveau industriel, le territoire présente un taux d'emploi industriel proche de la moyenne nationale avec <b>12,3% d'emplois dans le secteur industriel</b>. La production d'électricité est une spécificité locale et les travaux exceptionnels de maintenance et modernisation du parc nucléaire de Golfech -« Grand Carénage » 2020 à 2025- représentent <b>une opportunité économique</b> en générant de nombreux emplois directs et indirects dans des secteurs variés ainsi que des actions de formation pour les entreprises sous-traitantes et intervenants.</p> <p>Le PETR est engagé dans un <b>contrat « Territoire d'Industrie »</b> en collaboration avec le PETR Pays Portes de Gascogne (32) qui vise le développement industriel sur des filières phares de ce périmètre <b>de coopération</b> : le secteur agro-alimentaire, aéronautique et construction filière énergie-environnement, la transition écologique et la filière des métiers et environnement vélo. Depuis septembre 2020, les investissements mûres et créateurs d'emploi dans les Territoires d'industrie sont renforcés <b>par le plan de Relance de l'Etat</b>. 28 opérations</p>

	<p>« Territoire d'Industrie », majoritairement d'entreprises concernent à ce jour le PETR.</p> <p>Enfin, la présence de l'A62 avec 3 échangeurs, la proximité de l'interconnexion A62/A20 et de la future gare LGV à l'ouest de Montauban sont des <b>atouts et opportunités à anticiper pour le développement économique.</b></p> <p>Cependant, si des atouts et opportunités économiques sont indéniables, <b>plusieurs faiblesses et des menaces</b> sont relevées, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un faible taux de création d'entreprises sur les <b>territoires plus en marge</b> (CC Pays de Serres en Quercy, CC Lomagne Tarn-et-Garonnaise, CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain) ;</li> <li>• Une difficulté à pérenniser les entreprises et infrastructures créées dans le temps ;</li> <li>• Une inadéquation pour l'emploi entre l'offre et la demande (logistique, artisanat, agriculture) ;</li> <li>• Une fragilisation du secteur commercial, artisanal, agricole (difficultés transmission-reprise) et du secteur industriel.</li> </ul> <p>Le soutien financier et technique aux projets permettant de conforter le tissu économique local, restent donc indispensables pour réduire ces faiblesses et menaces et accompagner la dynamique favorable à venir.</p>
<p><b>Objectifs poursuivis</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer au maintien et au développement des activités économiques du territoire et à la valorisation des productions de qualité, porteuses de plus-value et de spécificités territoriales</li> <li>• Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et/ou soutenir la création de nouvelles filières</li> <li>• Maintenir les activités de proximité et lutter contre la vacance commerciale en centre-bourg</li> <li>• Soutenir les nouvelles formes d'économie (Economie Sociale et Solidaire (ESS), Silver économie ...)</li> </ul>
<p><b>Type et description des opérations</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement des actions et projets de revitalisation économique du territoire (maintien des commerces de proximité, locaux dédiés à l'activité...), notamment menés dans le cadre du Programme Petites Villes de Demain (PVD) et du Contrat de Ville des quartiers prioritaires de Moissac (QPV)</li> <li>• Accompagnement des projets d'investissement économique dans le cadre du dispositif Territoire d'Industrie et du plan de Relance</li> <li>• Finalisation des Opérations de Modernisation des Pôles Commerciaux et Artisanaux (OMPCA) si ces opérations ont été initialisées avant la mise en place d'une Organisation de Revitalisation du Territoire</li> <li>• Accompagnement des projets concernant l'économie sociale et solidaire, la silver économie ou toute autre niche économique innovante ou secteur émergent</li> </ul>
<p><b>Niveau de contribution aux ambitions du CRTE</b></p>	<p>Le CRTE porte des ambitions fortes sur la transition écologique, le développement économique à travers le plan de Relance et la cohésion territoriale avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...).</p> <p>Les études, actions ou projets qui obtiendront des financements de l'Etat dans le cadre du CRTE devront ainsi participer à ces ambitions en cherchant à répondre aux critères suivants : la sobriété, la résilience et l'inclusivité.</p>

<b>Types de partenaires potentiellement mobilisables</b>	<b>Financiers : Etat et ses opérateurs</b> , Région, Département Europe, Communautés de communes <b>Techniques</b> : services Etat (EPF d'Occitanie...), services Région (AD'OCC), Chambres consulaires, Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités, syndicats professionnels, CRESS, PETR Garonne Quercy Gascogne
<b>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre</b>	Sur l'ensemble de la période 2021-2026
<b>Type de projets recensés sur la période sous réserve de validation du Comité de pilotage du CRTE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Création ou maintien de commerces de proximité</b> (études, acquisitions, travaux selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Réhabilitation bâti existant au centre de Grisolles pour un commerce de proximité ;</li> <li>. Acquisition d'un local « petite épicerie, dépôt de pains, journaux, évènements culturels » à Le Causé ;</li> <li>. Réhabilitation d'un local pour création d'un multi-services à St Amans du Pech ;</li> <li>. Réhabilitation de locaux pour des commerces à Labastide du Temple ;</li> <li>. Acquisition d'une maison et travaux pour étendre la pharmacie à Dunes ;</li> <li>. Construction de commerces (et logements) à Castelmayran ;</li> <li>. Amélioration des commerces à Cazes-Mondenard ;</li> <li>. Acquisition d'un local et aménagement d'une épicerie à Bouillac ;</li> <li>. Agrandissement de la boulangerie à Aucamville ;</li> <li>. Transformation d'une maison en locaux commerciaux à Montech ;</li> <li>. Réaménagement d'un café-restaurant - Création d'un ensemble commercial à Orgueil ;</li> <li>. Réhabilitation d'un restaurant couplé à un logement à Lacour de Visa ;</li> </ul> </li> <li>• <b>Création de locaux et bâtiments, à vocation économique</b> (études, acquisitions, travaux selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Construction de locaux professionnels dans le cadre du projet d'écoquartier de Campsas ;</li> <li>. Création d'un espace artisanal à Montbartier pour accueillir les artisans du village ;</li> </ul> </li> <li>• <b>Modernisation et développement d'une activité économique dans le cadre de Territoire industrie ou d'un fond Etat Plan de Relance</b> (travaux, équipements selon dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Développement de l'activité de matriçage de l'entreprise Gillis Aéro : forgeage et intégration de robots collaboratifs pour conversion à l'industrie 4.0 (Territoire d'Industrie) à Dieupentale</li> <li>. Développement économique de l'entreprise Pierre de Plan (Fond France Relance) à Castelsarrasin.</li> <li>. Modernisation des outils de production et industrie 4.0 de l'entreprise FIMUREX à Pommevic (Fond France Relance/labellisation Territoire d'industrie en cours).</li> <li>. Innovation pour amélioration des conditions de conservation (Froid) des produits végétaux de la Sté Quercy Réfrigération à Moissac (labellisé Territoire d'Industrie)</li> </ul> </li> </ul>	
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de commerces de proximité soutenus</li> <li>• Nombre d'opérations soutenues par les fonds dédiés du plan de Relance</li> <li>• Nombre d'emplois maintenus ou créés</li> <li>• Montant des aides financières accordées</li> </ul>



**Orientation n°1-2 : Etre support au développement de l'ensemble de l'économie et favoriser les nouvelles formes de travail**

**CRTE Garonne Quercy Gascogne 2021-2026**

<b>Ambition n°1</b>	Conforter le développement économique et l'attractivité du territoire
<b>Orientation n°1-2</b>	<b>Etre support au développement de l'ensemble de l'économie et favoriser les nouvelles formes de travail</b>
<b>Maîtres d'ouvrage concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics</li> <li>• Acteurs privés sollicitant le plan de relance, ou un dispositif spécifique de l'Etat ou labellisés Territoire d'Industrie du PETR</li> </ul>
<b>Contexte général</b>	<p>Le territoire présente plusieurs atouts avec un positionnement géographique favorable qui sera renforcé par les projets de la LGV et sa gare de Bressols, le futur échangeur A62 à proximité, et un foncier globalement compétitif.</p> <p>Il a donc l'opportunité d'attirer de nouvelles activités, confortant ainsi sa position de 2<sup>e</sup> pôle économique du Département.</p> <p>Toutefois, <b>le développement économique peut être contraint</b> par un déficit d'image au regard des concurrences exogènes (Montauban, Agen, Toulouse) et un foncier économique qui se fait de plus en plus rare et, à l'inverse des <b>zones d'activités peu attractives</b>.</p> <p>Pour accueillir ces nouvelles entreprises et activités, <b>le territoire doit consolider ses fonctions structurantes « support »</b> au développement du tissu économique.</p> <p>Il doit ainsi continuer à <b>mettre à niveau l'offre d'accueil en zones d'activités</b>, compétitives et attractives, répondant aux attentes des entreprises (accessibilité, logistique, numérique et TIC, services et équipements, main d'œuvre, qualité environnementale ...) et rendre cette offre d'accueil davantage lisible.</p> <p>Selon les besoins, les projets <b>de création de zones d'activités et services adaptés</b> à l'accueil et au maintien d'entreprises - <b>zones d'activités structurantes, pépinières, hôtels d'entreprises, centres de formation... - sont indispensables pour rester attractif et contribuer</b> au développement de nouvelles filières.</p> <p>La création de structures d'hébergement pour les travailleurs saisonniers agricole est également une infrastructure support qui répond à un besoin important du territoire.</p> <p>La crise sanitaire accélérant le télétravail, la dynamique démographique et la perspective du déploiement de la fibre en 2022 sur de nouveaux secteurs sont des facteurs favorables pour le développement des nouvelles formes de travail pour les entrepreneurs et salariés locaux. Après la création de premiers <b>espaces de tiers-lieu/co-working</b> il s'agit de soutenir les initiatives en réalisant un maillage cohérent du territoire.</p>
<b>Objectifs poursuivis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer les conditions favorables à l'essor et l'innovation des filières économiques du territoire</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des infrastructures de qualité avec une offre de service diversifiée/attractive pour les entreprises</li> <li>• Inscrire le territoire dans une démarche de marketing territorial</li> <li>• Favoriser la création et/ou le développement des formations à destination des entreprises et des personnes en recherche d'emploi ou de qualification</li> <li>• Amplifier le développement des nouvelles formes de travail</li> <li>• Améliorer les conditions d'accueil, de formation et d'emploi des travailleurs saisonniers</li> </ul>
<b>Type et description des opérations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création, extension ou mise à niveau de l'offre en zones d'activités, industrielles, artisanales ou commerciales : services et équipements aux usagers (entreprises, salariés, visiteurs) sur les ZA (services mutualisés, restauration, hôtellerie, crèche ...) ; accessibilité, taille des lots, qualité paysagère ...)</li> <li>• Soutenir l'installation d'un immobilier d'accueil collectif pour le démarrage de nouvelles activités (hôtels d'entreprises, pépinières, ateliers relais...), structures d'information et d'hébergement des saisonniers agricoles : travaux de création ou requalification de locaux existants</li> <li>• Création et/ou développement d'espaces de tiers lieux : postes de co-working pour du télétravail, espaces pouvant offrir des salles de réunion et de formation de proximité,</li> <li>• Soutien au développement des formations en faveur des salariés ou des chefs d'entreprises pour plus d'adéquation avec les besoins locaux : aménagement de centres de formation, journées d'information et/ou de professionnalisation ...)</li> <li>• Opération de promotion et de commercialisation des zones d'activités, marketing territorial et promotion des différentes filières économiques</li> <li>• Développement du numérique et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)</li> </ul>
<b>Niveau de contribution aux ambitions du CRTE</b>	<p>Le CRTE porte des ambitions fortes sur la transition écologique, le développement économique à travers le plan de Relance et la cohésion territoriale avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...).</p> <p>Les études, actions ou projets qui obtiendront des financements de l'Etat dans le cadre du CRTE devront ainsi participer à ces ambitions en cherchant à répondre aux critères suivants : la sobriété, la résilience et l'inclusivité.</p>
<b>Types de partenaires potentiellement mobilisables</b>	<p><b>Financiers : Etat et ses opérateurs</b>, Région, Département, Europe, Communautés de communes,</p> <p><b>Techniques</b> : services Etat (Dréal, EPF d'Occitanie...), services Région (AD'OCC), services Formation Région/Etat, Chambres consulaires, Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités, syndicats professionnels, CRESS, PETR Garonne Quercy Gascogne</p>
<b>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre</b>	Sur l'ensemble de la période 2021-2026
<b>Type de projets recensés sur la période sous réserve de validation du Comité de pilotage du CRTE :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Création, extension, requalification de zones d'activités</b> (études, travaux, acquisitions, équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de la zone industrielle de Goudourville-Pommevic pour intensifier l'accueil d'entreprises en lien avec la maintenance de la centrale électro-nucléaire (CC2R- Territoire Industrie)</li> </ul> </li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>. Etudes et travaux d'extension de la zone d'activités de Bordevieille à Beaumont de Lomagne (CC LTG Territoire Industrie) ;</li> <li>. Création de la zone d'activités aéronautique Aéroville à Campsas (CCGSTG - Territoire Industrie) ;</li> <li>. Travaux d'aménagement de la zone d'activités de Fleury à Castelsarrasin (CCTDC Territoire Industrie) ;</li> <li>. Requalification et extension de la zone artisanale à Lafrançaise (CC CPPL Territoire Industrie)</li> <li>. Mise en place d'une signalétique commune aux zones d'activités de la CC GSTG</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Création, extension, de pépinières ou hôtels d'entreprises</b> (études, travaux, acquisitions, équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Création d'un espace à destination des entreprises (pépinière, hôtel d'entreprises, ateliers relais ...) à Castelsarrasin ;</li> <li>. Création d'un office de médiation du commerce et de l'Artisanat (OMCA) sur la CC Deux Rives ;</li> </ul> </li> <li>• <b>Soutien à la création ou extension de centres de formation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Création d'un centre de formation spécialisé aux métiers du territoire sur la future ZA Aéroville à Campsas (CCGSTG -Territoire Industrie) ;</li> <li>. Soutien au développement de nouvelles filières de formation en lien avec le centre de formation communautaire des métiers du nucléaire et de l'énergie et le lycée professionnel sur la CC2R ;</li> </ul> </li> <li>• <b>Création de tiers lieux</b> (études, travaux, acquisitions, équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Création d'espaces de coworking à Montech, Savenès, Grisolles, Villebrumier ;</li> <li>. Création d'un tiers-lieu Fablab associatif (le Dynamik - ESS) à Verdun/Garonne ;</li> <li>. Création d'un tiers-lieu d'artisanat d'art à la Pente d'Eau de Montech ;</li> <li>. Création d'un tiers-lieu serviciel à Labastide-St-Pierre (social, fab lab, séminaires, formations ...) ;</li> <li>. Etude de faisabilité pour tiers lieux sur la CC CPPL et travaux ;</li> <li>. Etude de faisabilité pour espaces co-working/tiers lieux et services insertion et emploi à Beaumont de Lomagne (CC CLTG)...</li> </ul> </li> </ul>	
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de zones d'activités ou équipements collectifs soutenus</li> <li>• Nombre de tiers-lieux créés</li> <li>• Nombre de filières de formation développées</li> </ul>

## Orientation n°1-3 : Soutenir l'activité touristique et culturelle et s'adapter aux nouvelles pratiques touristiques

**CRTE Garonne Quercy Gascogne 2021-2026**

<b>Ambition n°1</b>	<b>Conforter le développement économique et l'attractivité du territoire</b>
<b>Orientation n°1-3</b>	<b>Soutenir l'activité touristique et culturelle et s'adapter aux nouvelles pratiques touristiques</b>
<b>Maîtres d'ouvrage concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics</li> <li>• Acteurs privés sollicitant le plan de relance, ou un dispositif spécifique de l'Etat</li> </ul>
<b>Contexte général</b>	<p>Le PETR allie <b>3 identités paysagères – Garonne/canal/Tarn ; Quercy ; Gascogne</b> avec un fort potentiel naturel, patrimonial et culturel.</p> <p>Au sein de cette palette diversifiée <b>les activités touristiques</b> s'appuient sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>le patrimoine historique et les métiers d'art</b> : présence de sites emblématiques <b>avec l'abbaye de Moissac (Unesco)</b> au cœur du Grand Site Occitanie « Moissac-Auvillar-Lauzerte », <b>le chemin de St Jacques de Compostelle, le site de la pente d'eau de Montech</b> et une diversité de sites touristiques secondaires (bastides, cités médiévales, châteaux, halles, petit patrimoine...);</li> <li>• <b>la grande itinérance</b> : facilitée par l'existence d'itinéraires reconnus (vélo voie verte du canal des Deux mers et canal de Montech, GR65 St Jacques de Compostelle, sentier clunisien Guyenne-Gascogne, route européenne équestre d'Artagnan), et la présence marquante des voies d'eau (canal des Deux Mers, Garonne, Tarn, Aveyron ... ) ;</li> <li>• <b>les loisirs liés à l'eau et activités de pleine nature</b> : base de loisirs départementale de St Nicolas de la Grave à la confluence Tarn/Garonne, bases de loisirs de Lafrançaise, Montaigu de Quercy, St-Sardos, forêt domaniale d'Agre (Montech), lacs de pêche ... ;</li> <li>• l'agrotourisme, l'œnotourisme, et la gastronomie locale.</li> </ul> <p>Les <b>équipements culturels réalisés</b> permettent d'approfondir et diversifier la découverte du territoire : musée de l'abbaye de Moissac, musée départemental des arts de la table dans l'abbaye de Belleperche, péniche d'interprétation de la pente d'eau de Montech, musée du Vieil Auvillar de la faïence et de la batellerie, musée Calbet à Grisolles, musée du miel à Gramont, conservatoire des métiers d'Autrefois de Donzac, Maison d'Espagne exposant l'affichiste Firmin Bouisset et pôle culturel de la Maison Fermat valorisant la science...</p> <p>En 2019, plus de 4 millions de nuitées ont été comptabilisées sur le territoire du PETR mais cela ne représente que 41% des excursionnistes du département (total 10 millions). Des besoins en hébergement et restauration touristiques sont encore notés (gîtes de groupe, hôtel...)</p> <p>L'enjeu principal du territoire, est <b>de continuer à renforcer et structurer une offre de loisirs, de tourisme et d'évènements qui permette de « retenir plus longtemps » les visiteurs sur le territoire, et d'assurer un rayonnement des flux</b> au-delà des communes des grands sites reconnus.</p>

<p><b>Objectifs poursuivis</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir les stratégies touristiques à l'échelle du PETR, afin d'affirmer son identité Garonne-Quercy-Gascogne et de le faire reconnaître en tant que destination de séjours</li> <li>• Valoriser les facteurs d'attractivité touristique distinctifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une offre touristique et culturelle structurée autour du potentiel des voies d'eau et de l'itinérance douce en renforçant le rayonnement du GSO sur l'ensemble du PETR</li> <li>- Animer et promouvoir les grands sites touristiques, distinctifs du territoire, et soutenir la valorisation du patrimoine méconnu</li> </ul> </li> <li>• Développer des structures d'hébergement de qualité participant à renforcer l'image touristique</li> <li>• Soutenir le développement des musées, lieux d'exposition et événement permettant une découverte et un séjour touristique prolongé</li> <li>• Amplifier les outils numériques de commercialisation et de découverte</li> <li>• Soutenir les projets répondant aux nouvelles pratiques touristiques (hébergements et animations insolites, tourisme expérientiel, développement des outils numériques et des éco-mobilités, actions « hors les murs » pour aller au plus près des flux...)</li> <li>• Développer une communication et une signalétique pour la mise en réseau des sites, la valorisation de ses 3 identités et des atouts du territoire</li> </ul>
<p><b>Type et description des opérations</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement des <b>études et réflexions collectives autour de la destination</b>, des projets structurants attractifs pour le territoire ou d'une signalétique touristique</li> <li>• Soutien aux investissements pour valoriser <b>les spécificités locales</b> (itinérance, eau, patrimoine, savoir-faire et métiers d'art,...) et développer de <b>nouvelles pratiques attractives</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Développement de sentiers d'interprétation et circuits thématiques (ex : œnotourisme, métiers d'art, patrimoine lié à l'eau ...), physiques et virtuels</i></li> <li>○ <i>Actions spécifiques de valorisation des paysages, du patrimoine culturel et naturel existant (belvédères, plans d'eau anciennes gravières...)</i></li> <li>○ <i>Aménagements, équipements pour qualifier et développer les bases de loisir, et permettre le développement des activités et pratiques avec l'eau (pêche, canoë, paddle, bateaux électriques ...)</i></li> <li>○ <i>Soutien aux investissements proposant des solutions d'éco-mobilité pour les touristes (vélo-bateaux électriques, triporteurs...) ou une démarche éco-responsable pour les hébergeurs</i></li> <li>○ <i>Aménagement ou mise en valeur de haltes, point d'accueil et de services et dispositifs de gestion des déchets pour un tourisme éco-responsable</i></li> <li>⊖ <i>Soutien aux démarches à l'agrotourisme et œnotourisme (gîtes, visites à la ferme et dans les caves, animations familles, valorisation des produits locaux...) et au développement des activités récréatives de pleine nature (tourisme équestre...)</i></li> </ul> </li> <li>• Renforcement et modernisation de la <b>qualité d'accueil et des services aux touristes</b> pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Soutien à la structuration et modernisation des pôles d'accueil touristiques et d'information</i></li> <li>○ <i>Aide à la réhabilitation ou construction des hébergements touristiques, des structures de loisirs (campings, aires de camping-</i></li> </ul> </li> </ul>

	<p><i>cars, gîtes de groupe ...)</i> et des équipements culturels (musées, espaces touristiques thématiques...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement des outils numériques dans le cadre : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la promotion et la commercialisation de l'image du territoire, des produits touristiques et culturels offerts (zones WIFI gratuites...)</li> <li>- de la visite des sites et des lieux culturels, outils d'interprétation numériques ou multi-média</li> </ul> </li> </ul>
<b>Niveau de contribution aux ambitions du CRTE</b>	<p>Le CRTE porte des ambitions fortes sur la transition écologique, le développement économique à travers le plan de Relance et la cohésion territoriale avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...).</p> <p>Les études, actions ou projets qui obtiendront des financements de l'Etat dans le cadre du CRTE devront ainsi participer à ces ambitions en cherchant à répondre aux critères suivants : la sobriété, la résilience et l'inclusivité.</p>
<b>Types de partenaires potentiellement mobilisables</b>	<p><b>Financiers : Etat et ses opérateurs</b>, Europe, Région, Département, Communautés de communes, mécénat</p> <p><b>Techniques</b> : Offices de tourisme, Services tourisme et culture Région, Services tourisme et culture du Département (ADT, Tarn et Garonne Art &amp; culture...), services Etat (ABF, EPF, VNF...), CAUE, Chambres consulaires, Agence des Chemins de Compostelle, Réseau Bienvenue à la Ferme, Gîtes de France, Fédérations départementale des vins, de la pêche et des milieux aquatiques, Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités, PETR Garonne Quercy Gascogne</p>
<b>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre</b>	Sur l'ensemble de la période 2021-2026
<p><b>Type de projets recensés sur la période sous réserve de validation du Comité de pilotage du CRTE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Création ou modernisation des hébergements touristiques</b> (études, travaux, acquisitions, équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li>. camping à Moissac ;</li> <li>. complexe hôtelier de plein air de Montech ;</li> <li>. gîtes de groupe Enfants Famille à Maubec ;</li> <li>. aire de camping-car sur la CCLTG</li> </ul> </li> <li>● <b>Création ou modernisation des musées et lieux d'exposition</b> (études, travaux, acquisitions, équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li>. musée de la faïencerie et de la batellerie à Auvillar ;</li> <li>. musée de l'électricité à Lafrançaise ;</li> <li>. musée du terroir « vigne et vin » à Labastide-St-Pierre ;</li> <li>. réhabilitation du musée des arts de la table/abbaye de Belleperche (Conseil départemental)</li> </ul> </li> <li>● <b>Extension, modernisation des offices de tourisme et points d'accueil et information du public</b> (études, travaux, acquisitions, équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Aménagement de l'office communautaire dans le nouveau pôle touristique économique et culturel (Maison Fermat) à Beaumont de Lomagne ;</li> <li>. Déménagement du point d'accueil « vitrine » de l'office de tourisme de Moissac ;</li> <li>. Création d'un espace coworking au sein de l'office de tourisme d'Auvillar ;</li> </ul> </li> <li>● <b>Création et rénovation de bases de loisirs et d'infrastructures de loisirs</b> (études, travaux, acquisitions, équipements selon critères dispositifs Etat) :</li> </ul>	

- . Rénovation des bases de loisirs aquatiques : *vallée des loisirs à Lafrançaise, base de St-Sardos (CCGSTG), base départementale de St Nicolas de la Grave* ;
- . Création d'amarrages complémentaires au port nautique du Canal à Montech ;
- . Etude de faisabilité pour baignade et nautisme sur le Tarn à Villebrumier et à Labastide-St-Pierre ;
- **Restauration et mise en valeur du patrimoine historique et paysager** (études, travaux, acquisitions, équipements selon critères dispositifs Etat) :
  - . abbaye de Grand Selve à Bouillac ;
  - . travaux clocher, porche, toitures de l'abbaye de Moissac et bâtiment de tribunal d'instance de Moissac
  - . restauration château Richard Cœur de Lion à St Nicolas de la Grave
  - . création d'un espace muséographique dédié au Bréguet XIV (aérodrome de Castelsarrasin) ;
  - . cour du musée Lamothe-Cadillac à St Nicolas de la Grave ;
  - . église et lavoir de St-Michel ;
  - . phare de Canals ;
  - . réalisation de belvédères paysagers à Verdun/Garonne, Grisolles, Labastide-St-Pierre (Plan Garonne)
  - . valorisation des berges de la Garonne à Bourret
  - . étude de faisabilité du site du pont-cascade de Pontalaman (ruisseau Lemboulas) à Lafrançaise
  - . Travaux de valorisation touristique et de mise aux normes du Tarn à Moissac
- **Equipements d'éco-mobilité pour les usages touristiques** (acquisition, travaux équipements annexes selon critères dispositifs Etat) :
  - . Acquisition et installation de vélos électriques en libre-service sur la CC GSTG et la CC LTG ;
  - . Création de bateaux solaires pour navigation canal (privé port de Castelsarrasin)
- **Création, extension d'itinéraires touristiques** (études, travaux, équipements, signalétique et communication selon critères dispositifs Etat) :
  - . circuits oenotouristiques sur la CC GSTG ;
  - . réfection de la vélo-voie verte du canal des deux Mers et étude de fréquentation inter-départementale (CD82)
  - . chemins de randonnée le long du Tarn à Villebrumier, Orgueil et Labastide-St-Pierre et maillage de chemins sur la CC TDC ;
  - . boucles vélos depuis la vélo voie verte du canal latéral vers sites de GSTG (Montech, Bourret, St Sardos, Abbaye de Grandselve, Verdun, Grisolles...);
- **Actions de communication et promotion touristique** (études, équipements, conception outils numériques selon critères dispositifs Etat) :
  - . Actions de communication envisagées sur les CC CPPL, CC GSTG, et la commune de Lauzerte ;
  - . Signalétique urbaine touristique sur la CC LTG, à Montech, sur la Vélo voie verte à Orgueil.
  - . Visites e-guidées et outils pour promotion des sites patrimoniaux sur la CC LTG ;
  - . Outil multi-média pour la découverte de l'Abbaye de Grand Selve (réalité augmentée...).

<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution de la durée des séjours</li> <li>• Nombre d'éléments du patrimoine valorisés</li> <li>• Nombre d'hébergements touristiques créés/ou rénovés</li> <li>• Evolution de fréquentation dans les points d'accueil des OTI</li> <li>• Evolution de fréquentation sur les itinéraires touristiques structurants (St Jacques + vélo voie verte canal)</li> </ul>
--	--





**AMBITION N°2 :**

**CONSOLIDER LA COHESION  
ET LA SOLIDARITE TERRITORIALE**

**Orientation n°2-1 : Garantir une accessibilité renforcée aux services en tenant compte des évolutions socio-démographiques et de l'équilibre territorial**

**CRTE Garonne Quercy Gascogne 2021-2026**

<b>Ambition n°2</b>	<b>Consolider la cohésion et la solidarité territoriale</b>
<b>Orientation n°2-1</b>	<b>Garantir une accessibilité renforcée aux services en tenant compte des évolutions socio-démographiques et de l'équilibre territorial, pour :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Lutter contre la désertification médicale ;</b></li> <li><b>2. Accompagner la jeunesse en matière d'éducation et de formation ;</b></li> <li><b>3. Poursuivre le maillage du territoire en services et équipements.</b></li> </ol>
<b>Maîtres d'ouvrage concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics</li> <li>• Acteurs privés sollicitant le plan de relance ou un dispositif spécifique de l'Etat</li> </ul>
<b>Contexte général</b>	<p>Avec 131 638 habitants en 2021 (population municipale- <i>Insee RP 2018</i>), le PETR rassemble 51% de la population du Tarn-et-Garonne. C'est un territoire attractif influencé par la métropole toulousaine, montalbanaise et agenaise présentant ainsi <b>une dynamique démographique globalement favorable (+0,8%/an sur 2012- 2017) mais, les déséquilibres sont grands, entre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entre les franges Sud et Est « <b>périurbanisées</b> » (densités de population plus élevées et dynamiques démographiques positives)</li> <li>- et les franges Nord et Sud-Ouest, <b>plus enclavées et rurales</b>, en situation de fragilité (évolution annuelle de la population atone ou négative, faible attractivité migratoire, difficultés à fixer la population ...).</li> </ul> <p>Mais le territoire est confronté :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à <b>un vieillissement global de la population</b> même si des différences infra-territoriales sont relevées avec une population plus jeune sur Grand Sud Tarn et Garonne et Terres des Confluences.</li> <li>- à des <b>fragilités sociales importantes</b> (taux médian de pauvreté de 17,6% supérieur au taux national de 13,1%, résultats scolaires en dessous des résultats de la Région), plus prégnantes dans les pôles urbains et notamment à Moissac avec 2 secteurs classés Quartiers Prioritaires de la Ville.</li> </ul> <p>Si le PETR est globalement bien pourvu en termes d'équipements et de services de proximité, des <b>difficultés d'accès aux services sont encore constatées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 habitant sur 3 est à plus de 30 minutes des communes pôles de services de la gamme intermédiaire et supérieure.</li> <li>- des territoires plus éloignés du fait d'un maillage plus lâche en polarité (<i>ex CC Lomagne Tarn-et-Garonnaise et Pays de Serres en Quercy</i>) et particulièrement exposés à la désertification médicale</li> <li>- difficultés pour accéder aux services du fait du vieillissement de la population et de difficultés sociales.</li> </ul> <p>Malgré la réalisation de plusieurs maisons de santé, <b>la densité médicale reste particulièrement fragile</b>. Des carences sont aussi relevées pour les structures seniors.</p>

	<p>Le déploiement en cours <b>des Maisons France Services et d'initiatives complémentaires</b> pour aller à la rencontre des publics isolés (Bus France Services ...) permet d'améliorer les attentes locales. De même, <b>l'accès au numérique</b> pour tous doit également être renforcé et accompagné pour les publics non équipés ou éloignés des nouveaux outils.</p> <p>Inversement, dans les territoires plus dynamiques (<i>cf. CC Grand Sud Tarn et Garonne et CC Terres des Confluences</i>), <b>l'essor démographique est beaucoup plus important et rapide que l'évolution des services, induisant</b> des risques de tension ou d'inadéquation par rapport aux besoins.</p> <p><b>Garantir une accessibilité équilibrée aux services et équipements pour tous, reste un défi majeur de cohésion territoriale et d'attractivité pour ce territoire rural.</b></p> <p>Le maintien des services de proximité, l'adaptation et le développement de nouveaux services en lien avec les <b>évolutions sociodémographiques</b> de chaque territoire est indispensable pour tenir compte spécifiquement des accroissements de population (enfance et jeunesse) et de son vieillissement.</p>
<p><b>Objectifs poursuivis</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir et améliorer les capacités de prise en charge sanitaires et médico-sociales pour <b>lutter ou anticiper la désertification médicale</b></li> <li>• Accompagner <b>la jeunesse dans son parcours de formation et d'insertion professionnelle</b></li> <li>• Contribuer à la structuration d'une offre de services et d'équipement pour tous, notamment dans les zones rurales isolées ou les zones en croissance démographique forte</li> <li>• Soutenir les actions contribuant à renforcer l'accès aux services et l'accès aux usages numériques pour tous</li> </ul>
<p><b>Type et description des opérations</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude, diagnostic, schémas pour une mise en adéquation de l'offre, de la demande, ou de la mutualisation en matière des services aux publics</li> <li>• Création ou rénovation des <b><u>équipements et services structurants pour la santé</u></b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, Centres de santé et investissements matériels pour une organisation collective de professionnels de la santé, investissements des collectivités pour accueil d'un médecin ou infirmière (en lien avec l'AMI de la Région et futur GIP)</li> <li>- Création de places d'hébergement pour les internes, remplaçants, stagiaires</li> <li>- Services de télémédecine ou d'itinérance médicale</li> </ul> </li> <li>• Création et rénovation des services et équipements structurants pour <b><u>les publics spécifiques</u></b> avec poursuite des actions de mise en accessibilité-rénovation énergétique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Petite enfance/enfance</b> : équipements pour l'accueil et la garde des enfants (maison de l'enfance, crèches), lieux d'accueil pour les assistantes maternelles, équipements scolaires et péri-scolaires ...</li> <li>- <b>Jeunesse</b> : création de structures et filières de formation, accueil et équipements pour activités extrascolaires, développement de nouvelles activités ...</li> <li>- <b>Personnes âgées, handicapées ou nécessitant une prise en charge médico-sociale</b> : création/modernisation des lieux</li> </ul> </li> </ul>

	<p>d'accueil et d'hébergement (notamment dans le cadre du Ségur Santé), structures pour la prévention, la formation ou de répit pour les aidants ...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création et rénovation des <b>autres services et équipements publics</b> avec poursuite des actions de mise en accessibilité/rénovation énergétique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maisons France Services ou développement de l'accueil des services existants</li> <li>- Mairies, sièges des intercommunalités et leurs locaux techniques</li> </ul> </li> <li>• Développement des services publics itinérants en milieu rural ou de services de mobilité pour accéder aux services</li> <li>• Actions pour le développement des usages numériques au service de tous et la modernisation des équipements des services publics</li> </ul>
<b>Niveau de contribution aux ambitions du CRTE</b>	<p>Le CRTE porte des ambitions fortes sur la transition écologique, le développement économique à travers le plan de Relance et la cohésion territoriale avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...).</p> <p>Les études, actions ou projets qui obtiendront des financements de l'Etat dans le cadre du CRTE devront ainsi participer à ces ambitions en cherchant à répondre aux critères suivants : la sobriété, la résilience et l'inclusivité.</p>
<b>Types de partenaires potentiellement mobilisables</b>	<p><b>Financiers : Etat et ses opérateurs</b>, Europe, Région, Département, Communautés de communes, La Poste, Caisses de retraite</p> <p><b>Techniques :</b> services Etat (ARS, DDCSPP, CAF, EPF...), services Département (action sociale, solidarité), services Région (GIP santé, Formation), partenaires services publics (Poste, Pôle emploi, Trésor public, MSA, Caisses de retraite...), Tarn &amp; Garonne Conseils Collectivités, Tarn &amp; Garonne Numérique, CAUE, PETR Garonne Quercy Gascogne</p>
<b>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre</b>	Sur l'ensemble de la période 2021-2026
<p><b>Type de projets recensés sur la période sous réserve de validation du Comité de pilotage du CRTE :</b></p> <p style="text-align: center;"><b>1. Lutter contre la désertification médicale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Modernisation de services ou équipements en lien avec la santé</b> (études, acquisitions, travaux, équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire intercommunale à Moissac ;</li> <li>. Création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Auvillar ;</li> <li>. Acquisition d'un défibrillateur à Bouloc ;</li> <li>. Pôle santé à Lauzerte ;</li> <li>. Déploiement d'un service expérimental de télé-médecine infirmier/médecin à l'échelle départementale en lien avec l'ARS et le conseil de l'ordre des médecins (CD82) ;</li> <li>. Rénovation de maisons de retraites et EHPAD du territoire dans le cadre du Ségur Santé.</li> </ul> </li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>2. Accompagner la jeunesse en matière d'éducation et de formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Création ou modernisation de services ou équipements</b> (études, acquisitions, travaux, équipements selon critères dispositifs Etat) : <p><u>ENFANCE &amp; JEUNESSE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Création de Pôles enfance ; à Castelsarrasin ; Pôle Petite Enfance (EAJE, RAM, LAEP) pour la CC LTG à Beaumont de Lomagne (acquisition du foncier) ;</li> <li>. Extension et/ou réhabilitation des écoles : Pommevic ; Moissac (Firmin Bouisset), Sauveterre, Bouloc, Lizac, Cazes-Mondenard, Boudou, Durfort-Lacapelette ;</li> </ul> </li> </ul>	

- . Restauration scolaire : Construction et/ou extension restaurants scolaires à Meuzac (tranche 1), Cazes-Mondenard, Castelsarrasin, Castelmayran ; Equipement et achats matériels pour la restauration à Meuzac, Barry d'Islemade ;
- . Création d'une salle de motricité à Cazes-Mondenard ;
- . Périscolaire : construction de locaux périscolaires à Golfech ; nouveaux bâtiments pour un Centre de Loisir Sans Hébergement (CLSH) à Montech ;
- . Enseignement secondaire et locaux annexes (CD) : extension du collège de Montech, de Lafrançaise, de Labastide St Pierre, réhabilitation gymnase de Lauzerte, construction gymnase de Verdun ;

#### FORMATION

- . Création d'un centre de formation spécialisé aux métiers du territoire sur la future ZA Aérovillage à Campsas (CCGSTG -Territoire Industrie) ;
- . Soutien au développement de nouvelles filières de formation en lien avec le centre de formation communautaire des métiers du nucléaire et de l'énergie et le lycée professionnel sur la CC2R.

### 3. Poursuivre le maillage du territoire en services et équipements

- **Création ou modernisation de services ou équipements publics** (études, acquisitions, travaux, équipements selon critères dispositifs Etat) :

#### ACCES AUX SERVICES PUBLICS

- . Maison municipale et France Services quartier Sarlac à Moissac (QPV) ;
- . Création d'une Maison France Services : à Montech, à Beaumont de Lomagne ;
- . Création d'une France Services itinérante départementale (CD) ;

#### MAIRIES, EPCI et LOCAUX TECHNIQUES

- . Création de la maison de l'intercommunalité pour la CC TDC à Castelsarrasin ;
- . Rénovation de la maison de l'intercommunalité pour la CC CPPL à Lafrançaise ;
- . Création de nouvelles mairies à Lachapelle, Piquecos ;
- . Rénovation des mairies de Gasques, Sauveterre, Brassac, Gramont, Montain, Lavit de Lomagne, St Amans de Pellagal, Lamagistère ;
- . Mise en accessibilité des bâtiments communaux : à Verdun/Garonne, Asques, Castelsarrasin ;
- . Création ou extensions d'ateliers municipaux à Barry d'Islemade, St Nicolas de la Grave, Labastide du Temple, Touffailles, Garies, Beaumont de Lomagne, Cazes-Mondenard, Castelsagrat, Sistels, Dieupentale (pôle environnement) ;
- . Aménagement d'équipements et espaces publics mutualisés à Piquecos ;

- **Opérations permettant d'accélérer la transformation numérique** (études, équipements selon critères dispositifs Etat) :

- . Acquisitions de matériel informatique à Lauzerte, Garganvillar (projet Label « école numérique ») ;
- . Dématérialisation et centralisation des services et démarches administratives au sein d'un portail citoyen unique, de façon sécurisée sur la CC GSTG ;
- . Socle numérique pour les écoles élémentaires de Castelsarrasin.

#### **Indicateurs d'évaluation proposés**

- Nombre de projets réalisés
- Nombre de pôles de santé et de MSP créés
- Nombre de structures d'accueil publics spécifiques (enfance, jeunesse, personnes âgées...) créés et nombre de places supplémentaires créées
- Nombre de pôles de services et services itinérants créés
- Nombre d'équipements numériques réalisés ou financés

## Orientation n°2-2 : Redynamiser les centralités et assurer un cadre de vie de qualité

**CRTE Garonne Quercy Gascogne 2021-2026**

<b>Ambition n°2</b>	<b>Consolider la cohésion et la solidarité territoriale</b>
<b>Orientation n°2-2</b>	<b>Redynamiser les centralités et assurer un cadre de vie de qualité</b>
<b>Maîtres d'ouvrage concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics</li> <li>• Acteurs privés sollicitant le plan de relance ou un dispositif spécifique de l'Etat</li> </ul>
<b>Contexte général</b>	<p>Le territoire est composé de plusieurs centres bourgs qui concentrent l'offre de services et d'équipements du territoire, <b>avec deux polarités d'un peu moins de 14 000 habitants pour les plus importantes</b> et une majorité se situant entre 6 500 et moins de 500 habitants. Au regard des évolutions démographiques, une dichotomie s'observe, <b>entre les pôles de services intermédiaires</b> (Moissac, Castelsarrasin) et des polarités sous l'influence des agglomérations voisines (Montech, Verdun-sur-Garonne ...) qui apparaissent comme dynamiques et attractives, <b>et les centralités davantage rurales</b> (Lauzerte, Beaumont-de-Lomagne, Lafrançaise ...) avec des dynamiques démographiques négatives, pouvant menacer à court terme le maintien de certains services et équipements sur le territoire.</p> <p>Globalement, <b>les polarités du territoire et centres bourgs font face à plusieurs difficultés</b> : des problématiques de vacance et de vieillissement ou inadaptation du parc de logement existant (plus de 50% du parc date d'avant 1975), une tendance à la précarisation et paupérisation, dégradation des espaces et bâtiments publics, dévitalisation des cœurs de bourgs ...</p> <p>Pour offrir un cadre de vie de qualité aux habitants du PETR, <b>les actions sur le parc de logement</b> s'avèrent indispensables pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre les programmes de <b>lutte contre la vacance</b> puisque le taux de logement vacant est particulièrement élevé (9,7% contre 8,2% pour la moyenne nationale) et <b>de rénovation du parc existant</b> (OPAH, ORCB, PVD...)</li> <li>- <b>Adapter le parc de logement aux besoins des ménages actuels et futurs</b> : manque de petits logements et de locatifs (personnes seules ou petits ménages), de logements sociaux (4,8 % du parc de logement déclaré HLM), au regard des mutations socio-démographiques.</li> </ul> <p>Pour répondre à ces problématiques et à ces différents enjeux, il s'agit de poursuivre les démarches conduites dans le cadre des dispositifs Etat - <b>10 contrats Petites Villes de Demain, 2 Quartiers prioritaires de la ville de Moissac</b> – et Région avec <b>19 contrats Bourgs-Centres</b> en cours.</p> <p>Toutefois, l'effort pour <b>améliorer le cadre de vie</b> doit aussi concerner les <b>autres polarités « hors contrat »</b> qui jouent également un rôle important dans l'organisation et le maintien de l'attractivité. Les petites communes sont ainsi particulièrement engagées sur la <b>poursuite de l'embellissement des villages et l'amélioration des traversées des bourgs.</b></p>

<b>Objectifs poursuivis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Privilégier un aménagement favorable à la redynamisation des centralités et à la préservation des patrimoines culturels, paysagers et naturels du territoire</li> <li>• Adapter le parc de logement pour garantir un parcours résidentiel et des logements de qualité en prenant en compte le desserrement des ménages</li> <li>• Privilégier la rénovation de l’habitat ancien et dégradé et encourager le développement de logements sociaux</li> <li>• Améliorer ou conserver la qualité urbaine et paysagère des centralités</li> <li>• Encadrer le développement urbain via une politique d'aménagement et de planification de l'espace pour favoriser des projets d'aménagement durable et économes du foncier</li> </ul>
<b>Type et description des opérations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude, diagnostic, schéma, et animation dans les domaines de l’aménagement urbain / logement / habitat /cadre de vie notamment dans le cadre des dispositifs Petites Villes de Demain et Bourgs-centres</li> <li>• Accompagnement des actions et projets issus des démarches collectives : OPAH, PLH, PIG, ORT...</li> <li>• Soutien aux créations <b>de logements diversifiés</b>, accessibles à tous et moins énergivores : logements locatifs, logements sociaux ou d’urgence, logements intergénérationnels, habitat participatif/partagé, écoquartier ou lotissement de qualité environnementale</li> <li>• Soutien à la <b>restauration du patrimoine bâti emblématique</b> des bourgs (églises, monuments, fontaines...) et à l’embellissement <b>des façades</b> sur rue (ravalement, mise en lumière...)</li> <li>• <b>Actions pour améliorer la qualité paysagère, la convivialité et la fonctionnalité des traversées de bourgs et espaces publics</b> : requalification pour un meilleur partage autos/piétons/vélos, trottoirs, cheminements, plateaux piétonniers, mise en accessibilité, plantations et aménagement d’espaces verts, création/requalification de places ou espaces public, actions sur l’éclairage, la signalétique et la publicité...</li> </ul>
<b>Niveau de contribution aux ambitions du CRTE</b>	<p>Le CRTE porte des ambitions fortes sur la transition écologique, le développement économique à travers le plan de Relance et la cohésion territoriale avec une approche transversale de l’ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...).</p> <p>Les études, actions ou projets qui obtiendront des financements de l’Etat dans le cadre du CRTE devront ainsi participer à ces ambitions en cherchant à répondre aux critères suivants : la sobriété, la résilience et l’inclusivité.</p>
<b>Types de partenaires potentiellement mobilisables</b>	<p><b>Financiers</b> : Etat et ses opérateurs, Région, Département, Europe, Communautés de communes</p> <p><b>Techniques</b> : services Etat (DDT, ANAH, ANCT, EPF, ABF...), Région, services Département, CAUE, Tarn et Garonne Habitat, Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités, Tarn et Garonne Numérique, ADIL 82, Espace Info Énergies, PETR Garonne Quercy Gascogne</p>
<b>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre</b>	<p>Sur l’ensemble de la période 2021-2026</p>
<p><b>Type de projets recensés sur la période sous réserve de validation du Comité de pilotage du CRTE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Restauration du patrimoine bâti emblématique et des façades des bourgs</b> (études, acquisitions, travaux, équipements selon critères dispositifs Etat) :</li> </ul>	

- . Réfection des églises et édifices cultuels : *Le Pin, Nohic, Castéra Bouzet, Boudou, Coutures, St Paul d’Espis, Lamothe Cumont, Boulac, Lauzerte, St Jean du Bouzet, Balignac, Meauzac, Touffailles, St Nicolas de la Grave, Marsac, Glatens* ;
- . Restauration, valorisation du patrimoine bâti : *réhabilitation de la Halle Bourgeat à Lamagistère ; rénovation de la trace urbaine de la Bastide et des bâtiments remarquables de Labastide-Saint-Pierre ; restauration toitures monuments historiques à Moissac (travaux d’entretien) et de monuments aux morts (Brassac, Les Barthes) ; valorisation du petit patrimoine à Castelsarrasin, Puycornet, Garies (fontaine) ;*
- . Opérations façades : *OPAH et opérations de façades sur la CC Terres des Confluences et sur la CC Deux Rives ; travaux de façades dans le centre ancien de Verdun/Garonne*
- **Amélioration de l’habitat, création de logements** (études, acquisitions, travaux, équipements selon critères dispositifs Etat) :
  - . Constructions ou rénovations de logements (locatifs) : *Bardigues, St Paul d’Espis, Lamothe Cumont, L’Honor de Cos, Roquecor, Sérignac, St Jean de Bouzet, Brassac, Tréjouis, Montesquieu, Montbarla, Cazes-Mondenard, Labastide St Pierre, Aucamville, Merles, Auvillar, Saint-Cirice* ;
  - . Résidence pour accueil personnes âgées autonomes à Lavit de Lomagne ;
  - . Aménagement d’une zone à mixité sociale type éco-quartier (logements résidentiels, commerces) à St Nicolas de la Grave ;
  - . Création de logements d’urgence dans le bâtiment Tauran à Lauzerte (+pôle culturel et stationnement) ;
  - . Réalisation de logements à destination des publics les plus démunis, d’urgence ou temporaire sur la CC GSTG ;
  - . Aménagement pour les gens du voyage : *aménagement d’une aire d’accueil à Montech ; Création de terrains familiaux pour les gens du voyage / habitat adapté sur la CC TDC ;*
  - . Réalisation de lotissement : *étude pour un lotissement comprenant des logements sociaux et/ou adaptés aux personnes âgées à Montesquieu ; lotissement à St Paul d’Espis, lotissement à Donzac ...*
- **Actions pour améliorer la qualité paysagère, la convivialité et la fonctionnalité des traversées de bourgs et espaces publics** (études, travaux, équipements, mobilier, espaces verts selon critères dispositifs Etat) :
  - . Aménagements des **entrées de ville et/ou traversées de village** : *Golfech, Pommevic, Boudou, Bourg de Visa, Castelsarrasin (rue Descazeaux), Durfort-Lacapelette (RD2+RD16), Gensac, St Jean du Bouzet, Meauzac (RD72), Vazerac (rue du Quercy), St Nicolas de la Grave (rue Gambetta), Malause, Valence d’Agen ; étude d’un plan de circulation à Castelsarrasin ;*
  - . **Requalifications et/ou création de nouveaux espaces publics qualitatifs** : *Orgueil (centre historique), Castelmayran (espace public Malbec), Le Pin (place), Montjoi (place de la salle des fêtes), St Cirice (place), Esparsac (réaménagement du bourg), Fauroux (place et parking de la mairie et l’école), Asques (abords de l’église), Montesquieu (esplanade de la mairie), Beaumont de Lomagne (place de l’esplanade), Lauzerte (place des Cornières), Larrazet (place de la mairie et de l’école), Maubec (rue principale), Montaigu de Quercy (avenue du Stade), Puycornet (places salle des fêtes et de l’ancien lavoir), Marsac (centre du village), Gramont, St Nicolas de la Grave (place du château et rue Ste Catherine), Saint-Sardos (centre bourg), Montbartier (espaces publics du pôle de loisirs) ; aménagement paysagers des places à Boudou ; réalisation d’un jardin des aînés à Sérignac ; Boudou ; espaces verts à Montbarla ; mise en accessibilité à Cazes-Mondenard ; mise en sécurité & embellissement à St Nazaire de Valentane ; embellissement village de Brassac, Barry d’Islemade (abords foyer rural), Valence d’Agen (jardin de Pontus) ...*
  - . Programme d’intégration paysagère et de sécurisation des réseaux fibre optique déployés par le Syndicat mixte Tarn-et Garonne Numérique
- **Aides pour la définition de schémas et pour des actions d’animation ciblées** (études, postes ingénierie territoriale, communication, selon critères dispositifs Etat) :
  - . Accompagnement du programme Petites Villes de Demain (PVD) sur le territoire CC LTG (ingénierie -étude /schéma directeur ORT).



<ul style="list-style-type: none"> <li>. Mise en place d'un dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (OPAH + opération de façades) sur la CC TDC ;</li> <li>. OPAH 2021-2023/2025 de la Lomagne Tarn et Garonnaise ;</li> <li>. OPAH RU à Moissac ;</li> <li>. ORCB sur la CC PSQ ;</li> <li>. Pig sur la CC CPPL ;</li> <li>. Mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation sur la restauration du patrimoine bâti sur la CC GSTG</li> </ul>	
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'opérations de travaux d'embellissement des centres-bourgs menées</li> <li>• Nombre de logements locatifs créés ou réaménagés</li> <li>• Nombre d'opérations de restauration de patrimoine bâti</li> <li>• Nombre d'opérations collectives menées (OPAH, PIG...)</li> </ul>

**Orientation n°2-3 : Maintenir la vitalité des activités socio-culturelles, vecteur de cohésion sociale en faveur de tous les publics**

**CRTE Garonne Quercy Gascogne 2021-2026**

<b>Ambition n°2</b>	<b>Consolider la cohésion et la solidarité territoriale</b>
<b>Orientation n°2-3</b>	<b>Maintenir la vitalité des activités socio-culturelles, vecteur de cohésion sociale en faveur de tous les publics</b>
<b>Maîtres d'ouvrage concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics</li> <li>• Acteurs privés sollicitant le plan de relance ou un dispositif spécifique de l'Etat</li> </ul>
<b>Contexte général</b>	<p>La croissance démographique globale du PETR, même si elle se révèle très inégale avec une très forte dynamique dans les secteurs influencés par Toulouse et Montauban (CC GSTG et CC TDC) et des franges rurales en déprise, alliée à vieillissement marqué et à des difficultés sociales (taux de chômage et de pauvreté supérieurs à la médiane nationale notamment sur les zones les plus urbaines) <b>posent la question du savoir vivre ensemble et de la cohésion sociale.</b></p> <p>En réponse, les collectivités territoriales mènent des politiques publiques dans le domaine socio-culturel, en s'appuyant sur un secteur associatif dynamique sur l'ensemble du PETR.</p> <p>En complément de l'offre de services publics (fiche 2-1), l'offre d'animations (sociales, culturelles, sports et loisirs) et le développement d'une vie associative sont fondamentaux pour le maintien et l'accueil des nouvelles populations.</p> <p>Face aux phénomènes d'isolement et de précarité d'une partie de la population, le territoire doit être apte à agir localement en valorisant le collectif et la solidarité.</p> <p>L'évolution démographique de la population avec l'installation de jeunes couples en périphérie des pôles d'emploi et le vieillissement de la population dans les zones plus rurales pose la question <b>du développement futur et de l'adaptation des équipements existants.</b></p> <p>La poursuite de la mise en accessibilité, de l'amélioration du confort thermique et des mises aux normes reste une priorité d'action pour les bâtiments existants des collectivités.</p>
<b>Objectifs poursuivis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le bien vivre ensemble</li> <li>• Maintenir la vitalité des activités culturelles, associatives et de loisirs</li> <li>• Soutenir les actions permettant d'accompagner les évolutions socio-démographiques du territoire</li> <li>• Développer les initiatives sociales et solidaires et les pratiques innovantes</li> </ul>
<b>Type et description des opérations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude, diagnostic : mise en adéquation de l'offre, avec le besoin des populations ou publics ciblés, mise en réseau et mutualisation des équipements et/ou services, projet socio-culturel structurant...</li> <li>• Création, extension, rénovation ou adaptation <u>des équipements structurants d'accueil du public :</u></li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- salles polyvalentes, maison des associations, salles multi-activités, centre communal d'action sociale, centre d'animation sociale, MJC et foyer rural... des collectivités</li> <li>- équipements pour des pratiques sportives diversifiées, dans des salles ou en plein air (plateaux multi-sports, skate-park, ...)</li> <li>- équipements culturels permettant la pratique et la découverte de la lecture, des arts et spectacles sur le territoire (école de musique, médiathèque, cinéma...)</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à l'acquisition de matériels ou d'outils numériques pour le fonctionnement des équipements culturels et sportifs</li> <li>• Création de lieux favorisant le lien social et intergénérationnel et/ou de nouvelles pratiques sur le territoire: Jardins partagés, Tiers-lieu/Fab Lab, résidence d'artistes, épiceries sociales et solidaires, parcours santé, théâtre de verdure ou lieux d'accueil des manifestations extérieures...</li> <li>• Organisation d'évènements, actions de communication favorisant la cohésion sociale</li> <li>• Accompagnement dédié aux professionnels de la culture, d'espace ouvert au public pour des expositions temporaires, mise à disposition de locaux commerciaux (Plan de relance- appel à projet Quartiers culturels créatifs 2021 et 22)</li> </ul>
<b>Niveau de contribution aux ambitions du CRTE</b>	<p>Le CRTE porte des ambitions fortes sur la transition écologique, le développement économique à travers le plan de Relance et la cohésion territoriale avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...).</p> <p>Les études, actions ou projets qui obtiendront des financements de l'Etat dans le cadre du CRTE devront ainsi participer à ces ambitions en cherchant à répondre aux critères suivants : la sobriété, la résilience et l'inclusivité.</p>
<b>Types de partenaires potentiellement mobilisables</b>	<p><b>Financiers :</b> Etat et ses opérateurs, Région, Département, Europe, Communautés de communes, mécénat</p> <p><b>Techniques :</b> services Etat (DDCSPP, CAF, DRAC...), services départementaux (culture, solidarité, Tarn et Garonne Art &amp; culture...) et régionaux (culture), Tarn &amp; Garonne Conseils Collectivités, CAUE, CRESS et acteurs de l'économie sociale et solidaire, PETR Garonne Quercy Gascogne</p>
<b>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre</b>	Sur l'ensemble de la période 2021-2026
<b>Type de projets recensés sur la période sous réserve de validation du Comité de pilotage du CRTE :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Création, extension, rénovation ou adaptation des équipements structurants d'accueil du public</b> (études, acquisitions, travaux, équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li><u>SALLES DES FETES, SALLES POLYVALENTES</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Création de salles polyvalentes : <i>Dunes, Saint-Porquier, Campsas, Donzac</i></li> <li>. Réhabilitation de salles polyvalentes : <i>Lafrançaise, Marsac, Verdun/Garonne</i></li> <li>. Travaux d'amélioration des salles des fêtes : <i>Roquecor, Brassac, Gimat, Cazes-Mondenard (Martissan), Castelferrus, Brassac, St Amans de Pellagal, Castelsagrat</i></li> </ul> </li> <li><u>EQUIPEMENTS CULTURELS</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Cinéma municipal de Castelsarrasin : rénovation de la façade et création de sanitaires</li> <li>. Réfection du foyer rural en une salle de spectacle (scène et loges pour les artistes) à St Aignan ;</li> <li>. Création d'une Ludothèque à Lafrançaise ;</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	

- . Construction d'une école de musique intercommunale sur le territoire de la CC GSTG ;
- . Réhabilitation du kiosque à musique à St Nicolas de la Grave ;
- . Création d'un centre culturel à Valence d'Agen ;

#### EQUIPEMENTS POUR DES PRATIQUES SPORTIVES

- . rénovation de la piscine d'hiver à Golfech (tranche 3) ;
- . rénovation des stades (foot, rugby) : *réaménagement complet du stade Alary à Castelsarrasin (dont tribune et club house) ; stade foot Lavit de Lomagne (drainage et ensemencement), stade de Bourret, stade de Valence d'Agen ;*
- . création ou rénovation de cours de tennis : *Durfort-Lacapelette, Castelsarrasin (Clairefont), Orgueil, Campsas ;*
- . réalisation d'une salle omnisports : *L'Honor de Cos, Saint Nicolas de la Grave*
- . création d'un parc multisport détente loisirs à Sérignac ;
- . réalisation d'une salle multi-activités, d'un dojo et d'espaces communs à Montech et aménagements des abords extérieurs ;
- . création de city-stades : *Cazes-Mondenard, Labastide du Temple, Vazerac, Meauzac (déplacement), Sérignac, Castelsarrasin (quartiers Macalet et Gandalou)*
- . création Skate Park à St Porquier ;
- . réfection piste MARCG (Modèle Auto Racing Car Gascon) à Castelsarrasin ;
- . aménagement d'un pôle sportif et ludique à St Aignan (tranche 2) ;

#### SALLES ASSOCIATIVES, A USAGES MULTIPLES

- . Créations de salles associatives : *Golfech, Bourg de Visa (ancienne mairie), Le Causé (rénovation d'un bâti), Canals, Villebrumier, Savenès, Montech, Grisolles, création d'une maison des loisirs à Mansonville ; d'espaces à usage multiple à Piquecos ; aménagement d'un local pour les jeunes et pour l'association Yaka Jouer à Villebrumier ;*
- . Rénovation des salles associatives existantes : *Sérignac, Golfech (Cantarou), Cazes-Mondenard (salle Martissan) ; foyer rural de Labastide-St-Pierre ; du foyer des cloutiers à Castelsarrasin ; extension et mise aux normes du bâtiment "Rendez-vous de chasse" à Dufort Lacapelette*

#### • **Création de lieux favorisant le lien social et intergénérationnel et/ou de nouvelles pratiques sur le territoire** (études, travaux, acquisitions, équipements, outils numériques selon critères dispositifs Etat)

- . Implantation d'une antenne du Point Information Jeunesse (PIJ) au quartier Lacoste à Montech.
- . Création d'une aire de jeux : *Montaigu de Quercy, Montastruc, Tréjouis, Nohic, Aucamville, Comberouger*
- . Création /réhabilitation d'un boudrome : *Valence d'Agen, Campsas*
- . Création de jardins partagés à Labastide-St-Pierre ;
- . Aménagement extérieur pour l'accueil de manifestations à Valence d'Agen (site de l'ancien abattoir) ;
- . Développement des lieux de conseil et de répit pour les parents et les familles à la CC GSTG ;
- . Mise en place d'une résidence du territoire sur la CC GSTG.

<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de bâtiments et existants modernisés</li> <li>• Nombre de nouveaux espaces de pratiques sportives réalisés et recensement de la fréquentation</li> <li>• Nombre de nouveaux équipements culturels réalisés et recensement de la fréquentation</li> <li>• Nombre de nouveaux espaces associatifs aménagés</li> </ul>
--	---

## Orientation n°2-4 : Assurer la sécurisation des personnes et des infrastructures

### CRTE Garonne Quercy Gascogne 2021-2026

<b>Ambition n°2</b>	<b>Consolider la cohésion et la solidarité territoriale</b>
<b>Orientation n°2-4</b>	<b>Assurer la sécurisation des personnes et des infrastructures</b>
<b>Maîtres d'ouvrage concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales et leurs groupements, Communes, EPCI</li> <li>• Acteurs privés sollicitant le plan de relance ou un dispositif spécifique de l'Etat</li> </ul>
<b>Contexte général</b>	<p>Le territoire du PETR Garonne Quercy Gascogne est vaste (2 286 km<sup>2</sup>) et couvre 136 communes en Tarn et Garonne. L'entretien et la rénovation des infrastructures et réseaux divers constituent un poste de dépenses à prendre en compte dans les budgets communaux ou intercommunaux. Par ailleurs, l'accroissement démographique a conduit à augmenter les flux de déplacements et les besoins en matière de superstructures et réseaux humides. De ce fait, des investissements sont à prévoir pour anticiper la sécurisation des personnes et des infrastructures mais aussi pour intervenir suite à des événements exceptionnels affectant la sécurité publique des biens et personnes.</p>
<b>Objectifs poursuivis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer dans les conditions optimales, la sécurité des biens et personnes au sein du PETR</li> <li>• Sécuriser les déplacements des personnes en tenant compte de l'augmentation des flux et de l'usure des infrastructures existantes</li> <li>• Investir dans les réseaux divers (eau potable, eaux usées, électricité, gaz, télécom ...) en lien avec l'accroissement de la population et la modernisation des réseaux</li> <li>• Effectuer les travaux d'urgence dès lors que des événements climatiques exceptionnels sont intervenus</li> </ul>
<b>Type et description des opérations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'expertises d'ouvrages et réseaux existants, études de dangers, études routières (volet sécurité), études d'évaluation des travaux</li> <li>• Travaux de sécurisation ou réparation exceptionnelle des infrastructures routières existantes</li> <li>• Création/réfection ou démolition, de ponts, passerelles et autres ouvrages d'art</li> <li>• Création, extension et/ou renforcement des réseaux divers</li> <li>• Travaux de création, rénovation ou maintenance de réserves d'eau potable ou incendie, des équipements et réseaux d'assainissement et autres réseaux</li> <li>• Création/rénovation des dispositifs d'alerte et surveillance, et des bâtiments abritant les centres d'intervention (secours, gendarmeries, SDIS...)</li> </ul>
<b>Niveau de contribution aux ambitions du CRTE</b>	<p>Le CRTE porte des ambitions fortes sur la transition écologique, le développement économique à travers le plan de Relance et la cohésion territoriale avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...).</p> <p>Les études, actions ou projets qui obtiendront des financements de l'Etat dans le cadre du CRTE devront ainsi participer à ces ambitions en</p>

	cherchant à répondre aux critères suivants : la sobriété, la résilience et l'inclusivité.
<b>Types de partenaires potentiellement mobilisables</b>	<p><b>Financiers : Etat et ses opérateurs</b> (Agence de l'eau, sécurité routière, gendarmerie...), Département, Europe, Région, Communautés de communes,</p> <p><b>Techniques</b> : services Etat (préfecture, Agence de l'eau, CEREMA, sécurité routière, VNF...), services Conseil Départemental (voirie, SDIS), SDE 82, Tarn &amp; Garonne Conseils Collectivités, PETR Garonne Quercy Gascogne</p>
<b>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre</b>	Sur l'ensemble de la période 2021-2026
<p><b>Type de projets recensés sur la période sous réserve de validation du Comité de pilotage du CRTE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sécurisation des infrastructures routières et ouvrages d'art</b> (études, acquisition, travaux, équipements, signalétique selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li>. reconstruction de ponts : pont de Bessens ; pont Félix à Castelsarrasin</li> <li>. désamiantage, démolition et dépollution du pont du canal latéral chemin de Caussade Bas à Castelsarrasin ;</li> <li>. travaux de réfection sur la voirie communautaire de la CC LTG suite à des intempéries ;</li> <li>. sécurisation de la RD813 à Monbéqui, de la RD928 à Gimat ;</li> <li>. aménagement du carrefour de la RD813 et de la RD77 à Monbéqui ;</li> <li>. réparation du mur de soutènement du chemin des Trois Toines à Marsac ;</li> <li>. extension de la zone de 30 km/h à l'ensemble de l'agglomération montéchoise ;</li> </ul> </li> <li>• <b>Installation ou mise aux normes de bornes à incendie</b> (études, travaux, équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li>. mise aux normes des bornes à incendie à St Nazaire de Valentane ;</li> <li>. protection incendie des bâtiments communaux de Belbèze en Lomagne ;</li> <li>. création d'une réserve d'eau pour la protection incendie à Montain ;</li> <li>. amélioration et sécurisation du réseau incendie à Castelmayran ;</li> </ul> </li> <li>• <b>Travaux ou rénovation des réseaux</b> (études, travaux, équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Enfouissement réseaux électriques et télécom dans le village de Gimat ; hameau de "Saux" à Sauveterre ;</li> <li>. Rénovation du réseau d'assainissement par secteur à Beaumont de Lomagne ;</li> </ul> </li> <li>• <b>Sécurisation des lieux</b> (études, travaux, équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sécurisation via la vidéo-protection : Valence d'Agen (bâtiments communaux), Canals (entrées stratégiques et espaces publics)</li> <li>. Mise en sécurité du marché hebdomadaire à Beaumont de Lomagne (Place Gambetta) par la pose de bornes de voirie escamotables ;</li> <li>. Sécurisation du talus de l'école par enrochement à Le Causé ;</li> <li>. Sécurisation du site de l'église de Labruguede à St Nazaire de Valentane.</li> </ul> </li> </ul>	
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'opérations réalisées</li> <li>• Nombre d'études financées</li> </ul>

**AMBITION N°3 :**

**ENGAGER DURABLEMENT  
LA TRANSITION ECOLOGIQUE**

## Orientation n°3-1 : Lutter contre l’artificialisation des sols et encourager la réhabilitation des friches urbaines et d’activités

**CRTE Garonne Quercy Gascogne 2021-2026**

<b>Ambition n°3</b>	<b>Engager durablement la transition écologique</b>
<b>Orientation n°3-1</b>	<b>Lutter contre l’artificialisation des sols et encourager la réhabilitation des friches urbaines et d’activités</b>
<b>Maîtres d’ouvrage concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics</li> <li>• Acteurs privés sollicitant le plan de relance, un dispositif spécifique de l’Etat ou labellisés Territoire d’Industrie</li> </ul>
<b>Contexte général</b>	<p>L’essor de la population sur le PETR est un mouvement engagé déjà depuis plusieurs années sur certains secteurs du territoire. C’est le cas notamment des communes situées sous l’influence de la métropole de Toulouse et du pôle urbain de Montauban et de manière moins prononcée d’Agen.</p> <p>Les prévisions démographiques de l’INSEE confirment <b>une poursuite du dynamisme démographique porté par l’attractivité, à l’échelle du département, avec un espace rural qui devient de plus en plus résidentiel</b>. La crise sanitaire n’a pas enrayé ce mouvement au contraire.</p> <p>Une mutation est aussi à attendre dans le secteur géographique à l’Ouest de Montauban si les projets d’infrastructures routières et ferroviaires se concrétisent (LGV, gare de Bressols, échangeur Lacourt/Montech).</p> <p>Le Sud-Est du territoire est déjà particulièrement soumis à la pression foncière, à l’artificialisation croissante des sols et au mitage entraînant une fragmentation des zones naturelles et une diminution de la biodiversité.</p> <p>D’autres territoires du PETR vont connaître une croissance de population en raison d’un coût du foncier moins élevé que sur les secteurs les plus proches des bassins d’emplois de Toulouse et Montauban.</p> <p>La dynamique des PLU intercommunaux, outils de planification du développement territorial et d’urbanisme réglementaire, est engagée sur le PETR mais ne couvre pas encore tout le territoire : PLUI-H CC2R et TDC arrêtés, PLUI-H25 en cours pour CC GSTG, en réflexion pour la CC LTG.</p> <p>La Loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, fixe une ambition claire de <b>réduire de moitié, sur les 10 prochaines années, le rythme d’artificialisation des sols au niveau national</b>. Cet objectif doit être décliné, au niveau régional d’ici 2 ans et jusqu’au niveau local d’ici 6 ans maximum, au travers des documents d’urbanisme.</p> <p>De ce fait, les acteurs de l’aménagement sont particulièrement encouragés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>réduire la consommation des espaces naturels et agricoles pour limiter l’étalement urbain,</b></li> <li>- <b>renouveler leurs pratiques en optimisant les potentialités d’accueil dans le tissu existant (bâtiments vacants, friches, dents creuses ...).</b></li> </ul>



	Enfin, plusieurs secteurs sont exposés au développement des friches agricoles.
<b>Objectifs poursuivis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir un urbanisme maîtrisé et plus durable, via une politique d'aménagement et de planification de l'espace, économe en consommation foncière</li> <li>• Limiter l'artificialisation des sols pour tendre vers le Zéro Artificialisation Nette aux horizons définis en concertation avec l'Etat</li> <li>• Maintenir des zones agricoles et naturelles pour limiter l'étalement urbain</li> <li>• Mobiliser les friches urbaines, les sites d'anciennes activités, les locaux vacants, et les dents creuses pour le développement de l'habitat ou l'installation de nouvelles activités</li> <li>• Encourager les nouvelles formes d'habitat pour privilégier des modes de développement plus solidaires privilégiant une gestion économe du foncier.</li> </ul>
<b>Type et description des opérations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien aux études et schémas structurants pour lutter contre l'artificialisation et privilégier le renouvellement du tissu urbain existant : <i>documents d'urbanisme, diagnostics friches/dents creuses/locaux vacants, schémas de réhabilitation, schémas de remise en état, incluant éventuellement des actions de dépollution...</i></li> <li>• Soutien en priorité aux projets d'investissements qui allient développement urbain et sobriété foncière : <i>rénovation des logements et des commerces vacants en cœur de ville, réhabilitation des zones d'activités et extension en proximité du centre, recyclage des friches urbaines et industrielles, nouveaux usages dans bâtiments publics...</i></li> <li>• Anticiper le devenir des friches agricoles : soutien aux études et projets visant à réutiliser les bâtiments agricoles inutilisés et reconquérir les terres laissées à l'abandon, pour des usages permettant le maintien d'une activité agricole, la renaturation ou l'entretien paysager des espaces.</li> </ul>
<b>Niveau de contribution aux ambitions du CRTE</b>	<p>Le CRTE porte des ambitions fortes sur la transition écologique, le développement économique à travers le plan de Relance et la cohésion territoriale avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...).</p> <p>Les études, actions ou projets qui obtiendront des financements de l'Etat dans le cadre du CRTE devront ainsi participer à ces ambitions en cherchant à répondre aux critères suivants : la sobriété, la résilience et l'inclusivité.</p>
<b>Types de partenaires potentiellement mobilisables</b>	<p><b>Financiers :</b> Etat et ses opérateurs, Europe, Région, Département, Communautés de communes,</p> <p><b>Techniques :</b> services Etat (DDT, DREAL, ANAH, EPF, ADEME, CEREMA.), services Région (AD'OCC, ARAC,...), CAUE, Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités, SAFER, chambres consulaires, PETR Garonne Quercy Gascogne</p>
<b>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre</b>	Sur l'ensemble de la période 2021-2026
<b>Type de projets recensés sur la période sous réserve de validation du Comité de pilotage du CRTE :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Opérations de réhabilitation des friches urbaines existantes et locaux d'activités vacants, transformation pour nouveaux usages</b> (études, acquisitions, travaux, actions de dépollution selon critères dispositifs Etat) :</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>. Mobilisation <u>d'anciens bâtiments publics</u> : <i>requalification de l'ancienne caserne Banel à Castelsarrasin (habitat mixte, auberge de jeunesse, centre de formation, foyer de quartier, services publics ...); réhabilitation et requalification du tribunal d'instance de Moissac ; réhabilitation de l'ancienne maison de retraite de Larrazet par la Communauté Emmaüs (logements locatifs, locaux d'activité...); transformation du bâtiment de La Poste à Verdun/Garonne (accueil pour services publics) ; rénovation et requalification du bâtiment de l'ancienne poste à Vazerac ;</i></li> <li>. Mobilisation <u>d'anciens commerces</u> : <i>restructuration du site de l'ancienne boulangerie pour l'installation d'un salon de coiffure, un cabinet infirmier et création de logements de petites tailles (personnes âgées, seules ou jeunes) à Durfort-Lacapelette ; rénovation de l'ancien café de Montesquieu (logements à l'étage et locaux en RDC)</i></li> <li>. Réaménagement <u>de friches en centre urbain ou continuité</u> : <i>réaménagement du secteur de friches urbaines de l'ex-EHPAD à Verdun et transformation de l'ilot Baggi en programme mixte ; réalisation d'écoquartiers à la place d'un espace de friche à Campsas, Grisolles (friche bord du canal), Orgueil : aménagement friche « Polypore » (nouveau quartier) et friche du secteur Arnautoux à Bourret ; acquisition d'une friche en centre bourg et rénovation à Belvèze ; acquisition et aménagement de friches industrielles sur la CC 2R (projet Territoire Industrie) ; achat d'un bâtiment et rénovation d'une friche en entrée de bourg (route de Moissac) de Lauzerte (espace d'accueil / information, parking, salle d'exposition, local commercial, logements sociaux)</i></li> <li>. Réflexions à lancer sur les opportunités d'aménagement de l'ex usine Valéo et sur la restructuration du site de la distillerie viticole Arbeau à Labastide-St-Pierre ...</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Opérations sur les friches agricoles</b> (études, acquisitions selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Etudes sur le devenir des friches agricoles : <i>à Goudourville, L'Honor de Cos et sur le périmètre de la CC GSTG ;</i></li> <li>. Suppression d'un bâtiment agricole (Silo Duran) à l'abandon et création d'un espace ouvert et public à Le Causé ...</li> </ul> </li> </ul>	
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'hectares artificialisés (Observatoire des territoires)</li> <li>• Nombre de PLUi/H engagé</li> <li>• Diminution du nombre d'hectares de zones urbaines ou à urbaniser dans le cadre des révisions de PLUi</li> <li>• Nombre de friches ou de bâtiments désaffectés réhabilités</li> <li>• Nombre et surface de zones désimpermeabilisées</li> </ul>

## Orientation n°3-2 : Favoriser les mobilités actives, douces et alternatives à l'autosolisme

### CRTE Garonne Quercy Gascogne 2021-2026

<b>Ambition n°3</b>	<b>Engager durablement la transition écologique</b>
<b>Orientation n°3-2</b>	<b>Favoriser les mobilités actives, douces et alternatives à l'autosolisme (services, équipements ...)</b>
<b>Maîtres d'ouvrage concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics</li> <li>• Acteurs privés sollicitant le plan de relance, un dispositif spécifique de l'Etat ou labellisés Territoire d'Industrie</li> </ul>
<b>Contexte général</b>	<p>Le secteur du transport (personnes et marchandises) constitue l'un des premiers postes <b>de consommation d'énergie finale et d'émissions de gaz à effet de serre (GES)</b>. Outre son impact environnemental, la voiture individuelle devient une charge financière de plus en plus lourde pour les ménages ou personnes sans emploi, et dans les zones rurales où les modes de transport alternatifs sont peu développés.</p> <p>Comme dans la plupart des territoires présentant des caractéristiques similaires (rural et périurbain), le PETR se distingue par un <b>recours très élevé au véhicule individuel</b> (autosolisme) pour les déplacements domicile-travail (<b>86% des actifs occupés</b>) et en parallèle, un usage de transports en commun très peu développé (2%).</p> <p>En matière de mobilité, le PETR doit faire face à plusieurs constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des déplacements domicile-travail de plus en plus importants entre les différents bassins de vie et vers les pôles extérieurs que sont Montauban, Agen et Toulouse ;</li> <li>• le recours à l'offre de transport en commun pour accéder à l'emploi est très minoritaire (2% en 2017 contre 15,2% au niveau national) et si le territoire central apparaît plutôt bien desservi (trains et bus liO), les franges sont très peu irriguées (CC PSQ, CC LTG, CC PPL)</li> <li>• les situations de « précarité mobilité » sont nombreuses (personnes âgées, usagers sans permis, personnes sans emploi, précaires et en situation de handicap ...) avec un public rencontrant des difficultés pour accéder aux services et à l'emploi.</li> </ul> <p>Les aménagements et initiatives engagés sur les secteurs du PETR pour développer des mobilités autres que les déplacements individuels en véhicules (aires de co-voiturage, transport à la demande, pistes cyclables, co-voiturage Rézopouce,...) doivent être poursuivis pour permettre <b>d'évoluer collectivement vers des pratiques de déplacement plus durables</b>, moins dépendantes aux énergies fossiles et moins émettrices de gaz à effet de serre.</p> <p>Les solutions seront spécifiques à chaque territoire mais devront intégrer une concertation fine des usagers pour tenir compte des besoins actuels, du maillage avec le transport collectif existant et une communication soutenue pour l'appropriation de ces nouvelles offres de mobilité auprès de tous les publics.</p>

<b>Objectifs poursuivis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les consommations d'énergie liés aux déplacements</li> <li>• Encourager le développement des modes de transport collectif en favorisant l'innovation pour les déplacements alternatifs en zone rurale peu dense</li> <li>• Améliorer les déplacements internes du territoire en renforçant et optimisant les solutions de mobilité alternatives à l'autosolisme mises en place (transport à la demande, co-voiturage...)</li> <li>• Développer les modes actifs et doux (piétons, deux-roues) pour les déplacements de proximité</li> </ul>
<b>Type et description des opérations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etudes, stratégies</b> : <i>pour définir les actions favorisant un moindre recours au véhicule personnel ; pour améliorer l'intermodalité des déplacements (bus, vélo, train) ; pour réduire les difficultés de publics peu mobiles ...</i></li> <li>• Actions pour <b>promouvoir et rendre accessible l'information</b> sur les offres de mobilité et solutions existantes alternatives au véhicule personnel : <i>supports de communication, outils numériques, actions de sensibilisation au plus près des usagers...</i></li> <li>• <b>Développement des infrastructures et services pour renforcer la mobilité alternative à l'autosolisme</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de nouveaux <b>services de transport partagé</b> (navettes TAD, auto-partage, co-voiturage, services vélos ...) et/ou adaptation des services en place aux besoins actuels,</li> <li>- Aménagement favorisant <b>l'intermodalité</b> : aires de covoiturages, pôles d'échanges multimodaux (PEM), extension des stationnements publics près des gares et arrêts de bus I/O, abris deux-roues sécurisés...</li> </ul> </li> <li>• <b>Développement des mobilités actives et douces</b> : aménagements cyclables et piétonniers facilitant l'accès aux services de proximité et l'intermodalité (lien gare, lignes bus, aires covoiturage), extension du maillage, amélioration du confort des itinéraires (sécurisation, services associés), développement de services de prêts de vélos</li> <li>• <b>Actions pour réduire l'émission des GES</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien à l'acquisition d'une flotte électrique (vélos, véhicules), et à l'installation de point de recharge</li> <li>- Aménagement de lieux de télétravail (cf. fiche action 1-2)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Niveau de contribution aux ambitions du CRTE</b>	<p>Le CRTE porte des ambitions fortes sur la transition écologique, le développement économique à travers le plan de Relance et la cohésion territoriale avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...).</p> <p>Les études, actions ou projets qui obtiendront des financements de l'Etat dans le cadre du CRTE devront ainsi participer à ces ambitions en cherchant à répondre aux critères suivants : la sobriété, la résilience et l'inclusivité.</p>
<b>Types de partenaires potentiellement mobilisables</b>	<p><b>Financiers</b> : Etat et ses opérateurs, Europe, Région, Département, Communautés de communes,</p> <p><b>Techniques</b> : services Etat (DDT, ADEME, CEREMA, France Mobilités, DREETS,...), services Région (Mobilité,...), Département (solidarités...), SDE, Association Rézopouce, ASF, CAUE, Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités, CCAS ET CCIAS, PETR Garonne Quercy Gascogne</p>

<b>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre</b>	Sur l'ensemble de la période 2021-2026
<b>Type de projets recensés sur la période sous réserve de validation du Comité de pilotage du CRTE :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Aménagements favorisant l'intermodalité</b> (études, travaux, acquisitions, équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li>· <u>Création d'aires de covoiturage</u> : à <i>Lafrançaise, Beaupuy (+ borne de recharge voitures électriques), aménagement des aires de covoiturage de la CCGSTG (7 aires d'intérêt communautaires Aucamville, Campsas, Dieupentale, Grisolles, Nohic, Montech, Verdun/Garonne + 3 aires d'intérêt local à Labastide-St-Pierre, Varennes, Savenès)</i></li> <li>· <u>Mobilité collective</u> : <i>aménagement de l'arrêt de bus du collège de Lauzerte, création de points d'arrêt pour la desserte du territoire par les cars liO sur la CC GSTG ; mise en place d'un nouveau réseau TAD sur la CC GSTG ; expérimentations menées en termes d'autopartage sur le territoire de la CC GSTG ; mise en place une/des plateforme(s) de covoiturage sur la CC GSTG</i></li> <li>· <u>Pôles d'Echanges Multimodaux</u> : <i>extensions des parkings ferroviaires sur le territoire GSTG et sur le territoire de la CC2R ; création d'un PEM routier au parking du stade (Verdun-Sur-Garonne) et à la zone d'activité de la Mouscane (Montech)</i></li> <li>· <u>Equipements vélos sécurisés</u> : <i>abris-vélos sécurisés à Castelsarrasin ; aménagement d'un box pour les vélos et réalisation d'un cheminement doux à Moissac</i></li> </ul> </li> <li>• <b>Aménagements favorisant le développement des mobilités actives et douces</b> (études, travaux, acquisitions, équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li>· <u>Aménagement de voies vélos + cheminements piétons sécurisés</u> ; <i>St Aignan (env. 10 km) ; sécurisation de voies douces sur les berges du canal à St-Porquier ; extension du maillage doux à Villebrumier (Route de Montauban, route de Monclar et Chemin de Marret) ; liaisons interquartiers et déplacements piétons/cycles sur les boulevards à St-Nicolas de la Grave ; Montech (avenue de Montauban et RD50), Dieupentale (gare-centre bourg), St-Nicolas de la Grave (Douzil), Bourret (centre bourg), St Cirice, Orgueil (RD930 – quartiers d'habitat), Villebrumier (Route de St-Nauphary), Monbéqui (abords de la RD813), Verdun sur Garonne (avenue de Toulouse : collège-centre-ville), Beaumont de Lomagne (centre-ville - base de loisirs « Le Lomagnol »)</i></li> <li>· <u>Aménagements cyclables</u> : <i>Grisolles, Montbartier (entre la gare et le centre-bourg), du centre de Verdun/Garonne (centre à la gare de Dieupentale), de la Route de Salcevert Verdun à la ZAC Grand Sud Logistique ; éclairage de la vélo voie verte du Tarn pour sécuriser l'équipement et développement de services (location de vélo, réparateur de vélo, station de gonflage ...)</i></li> <li>· <u>Création cheminements piétonniers</u> : <i>à Valence d'Agen (avenue de Gascogne / avenue du 11 novembre / rue de Garonne), à Golfèch (liaison entre la centrale et le bourg centre) ; dans le quartier de la Maison d'Espagne à Castelsarrasin, Vazerac, Comberouger, L'Honor de Cos, Montain, Piquecos, Larrazet, de Meauzac à Barry aménagements de plusieurs cheminements doux sur le territoire de GSTG en zone urbaine ...</i></li> <li>· <u>Aménagement des passerelles</u> : <i>création d'une seconde passerelle piéton-vélo sur le canal latéral à la Garonne à Montech ; réfection de la passerelle (piétons, vélos, voitures) reliant le quai Magenta au bd Alsace Lorraine à Moissac</i></li> </ul> </li> <li>• <b>Acquisition de moyens de locomotion électrique</b> (équipements et études associées liés selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li>· achat de vélos électriques avec étude du sens de circulation dans la cité à Lauzerte</li> <li>· acquisition d'un parc de vélos à assistance électrique (VAE) et pliables pour la CC. Lomagne TG ;</li> </ul> </li> <li>• <b>Etudes, stratégies supports au développement des mobilités alternatives à l'autosolisme</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Elaboration de schéma directeur cyclable : CC TDC, CC GSTG ;</li> <li>· Mise en place de la politique globale de mobilité douce sur le territoire intercommunal CC TDC ;</li> <li>· Réflexion pour déployer un service de prêt de vélo (en libre-service ou en location de longue durée) sur le territoire GSTG ;</li> </ul> </li> </ul>	

<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'aménagements ou services favorisant la mobilité collective créés ou adaptés</li><li>• Nombre d'acquisitions de véhicules électriques</li><li>• Nombre de kilomètres pistes cyclables aménagés</li><li>• Nombre de parkings à vélos/nombre de places créés</li><li>• Nombre d'aires de covoiturage créés</li><li>• Nombre de PEM créés</li></ul>
--	--

## Orientation n°3-3 : Assurer la transition vers une agriculture durable et favoriser l'alimentation locale

### CRTE Garonne Quercy Gascogne 2021-2026

<b>Ambition n°3</b>	<b>Engager durablement la transition écologique</b>
<b>Orientation n°3-3</b>	<b>Assurer la transition vers une agriculture durable et favoriser l'alimentation locale</b>
<b>Maîtres d'ouvrage concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics</li> <li>• Acteurs privés sollicitant le plan de relance, un dispositif spécifique de l'Etat ou labellisés Territoire d'Industrie du PETR</li> </ul>
<b>Contexte général</b>	<p>L'origine des produits alimentaires, les pratiques agricoles et les modes de production et de consommation ont un impact déterminant sur l'environnement. L'alimentation représente à elle seule 30% de l'empreinte écologique en France.</p> <p>Le PETR reste un territoire fortement marqué par l'activité agricole, et producteur d'une grande diversité de productions agricoles (céréales, fruits (pommes, prunes, kiwis, melons, raisin) ail, noisette, élevage...) et viticoles. Plusieurs labels témoignent des démarches de qualité engagées (6 labels AOP-AOC, 14 labels IGP et de nombreux labels rouges). Malgré ce potentiel, la transformation sur place des produits reste un maillon encore peu développé mais qui amène de la valeur ajoutée.</p> <p>Face aux évolutions de l'agriculture, aux objectifs fixés par <b>la loi EGalim</b>, et à l'intérêt croissant des consommateurs pour les produits locaux labellisés, une dynamique de transition vers le bio et la valorisation des circuits-courts s'observe sur le PETR, même si les avancements sont différents selon les Communautés de communes.</p> <p>Le démarrage du <b>Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne</b> (labellisé le 28 octobre 2021), <b>mené à l'échelle du département</b> devrait permettre, en partenariat avec les collectivités et acteurs locaux, d'organiser un plus grand développement de la valorisation des produits locaux.</p> <p>L'action principale de ce PAT, est en effet la mise en place d'une plateforme logistique permettant de regrouper et structurer l'offre existante sur le département et faciliter l'approvisionnement de la <b>restauration collective</b>.</p> <p>L'animation du PAT a aussi pour objectif de créer une coopération entre les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire, afin de mutualiser les expériences et de créer une dynamique départementale sur le volet économique, social, éducatif et environnemental.</p> <p>Face aux préoccupations environnementales et de santé, les méthodes de travail doivent évoluer vers une meilleure prise en compte de l'impact de l'activité, notamment via les démarches de conversion en cultures bio, à Haute Valeur Environnementale, ou d'agroécologie (gestion de l'eau, préservation de la qualité des sols...)</p> <p>En parallèle des actions soutenues en matière d'économie agricole (cf. fiches actions 1-1 et 1-2), il s'agit ici <b>d'encourager la transition vers une</b></p>

	<b>agriculture plus durable et le rapprochement entre producteurs, transformateurs et consommateurs locaux.</b>
<b>Objectifs poursuivis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la consommation locale des productions agricoles du territoire</li> <li>• Développer les circuits de proximité et faciliter l’approvisionnement local et durable des consommateurs en particulier pour la restauration collective</li> <li>• Mieux valoriser les productions alimentaires du territoire</li> <li>• Soutenir la création de filières locales de transformation des produits et structurer des liens entre production, transformation et consommation</li> <li>• Accompagner les mutations de la filière agricole et développer le changement de pratiques agricoles (agro-écologie, agriculture biologique ou à haute valeur environnementale...)</li> <li>• Encourager la transmission et la reprise des exploitations et l’installation de nouveaux exploitants s’engageant vers une agriculture durable</li> </ul>
<b>Type et description des opérations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Etudes, animation, promotion et actions de formation-sensibilisation dans le domaine de l’alimentation et des circuits-courts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarches PAT, étude thématique</li> <li>- Formation/sensibilisation auprès du personnel de la restauration collective, des usagers et familles (santé, gaspillage alimentaire, réduction des déchets...)</li> <li>- Accompagnement des producteurs pour faciliter la réponse aux marchés publics</li> </ul> </li> <li>• <u>Soutien aux investissements et actions favorisant le développement des circuits-courts et le recours aux produits locaux :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de légumeries pour la restauration collective</li> <li>- Création/modernisation d’unités de conditionnement, découpe ou transformation des produits locaux</li> <li>- Création d’outils et supports de communication favorisant la mise en relation des producteurs et consommateurs (plateforme numérique, guide producteurs/lieux de vente directe ou distribution...)</li> <li>- Développement d’espaces agricoles dédiés : ferme communale ou intercommunale, chantier d’insertion maraîchage, jardins partagés,</li> <li>- Création/modernisation de points de vente et circuits de distribution de proximité : magasins de producteurs, drive, commerce itinérant, création d’un marché</li> <li>- Actions de promotion et de valorisation des produits agricoles locaux</li> </ul> </li> <li>• <u>Etudes, actions de formation-sensibilisation des agriculteurs pour des pratiques durables et investissements innovants :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien à l’installation d’agriculteurs pour une agriculture durable</li> <li>- Accompagnement vers les conversions bio, HVE, agro-écologie, mesures agro-environnementales</li> <li>- Sensibilisation aux techniques agricoles favorables à l’environnement : permaculture, hydroponie</li> </ul> </li> </ul>
<b>Niveau de contribution aux ambitions du CRTE</b>	Le CRTE porte des ambitions fortes sur la transition écologique, le développement économique à travers le plan de Relance et la cohésion territoriale avec une approche transversale de l’ensemble des politiques



	<p>publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...).</p> <p>Les études, actions ou projets qui obtiendront des financements de l'Etat dans le cadre du CRTE devront ainsi participer à ces ambitions en cherchant à répondre aux critères suivants : la sobriété, la résilience et l'inclusivité.</p>
<b>Types de partenaires potentiellement mobilisables</b>	<p><b>Financiers : Etat et ses opérateurs</b>, Europe, Région, Département, Communautés de communes, chambre d'agriculture</p> <p><b>Techniques</b> : services Etat (DRAAF, DDT, CEREMA...), services Région, services Département, Chambre d'agriculture, établissements d'enseignement et de formation agricoles (Lycée, CFA, MFR...), SAFER, Association Nationale Emploi et Formation Agriculture, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, Association Jardins de Cocagne, ADEAR, Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités, PETR Garonne Quercy Gascogne</p>
<b>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre</b>	Sur l'ensemble de la période 2021-2026
<p><b>Type de projets recensés sur la période sous réserve de validation du Comité de pilotage du CRTE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etudes, animation, actions de formation-sensibilisation, promotion dans le domaine de l'alimentation et des circuits-courts</b> (selon critères dispositifs Etat et ses opérateurs) : <ul style="list-style-type: none"> <li>. PAT : animation du PAT départemental porté la Chambre d'Agriculture ; étude de faisabilité du projet alimentaire de territoire sur la CC CPPL et la CCPSQ</li> <li>. Etude de faisabilité d'une légumerie départementale</li> <li>. Sensibilisation et plan d'actions à destination des classes scolaires pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective sur la CC GSTG</li> <li>. Etude sur le développement des circuits courts : CC TDC, CC GSTG, CC 2R</li> <li>. Actions de promotion du projet agricole et alimentaire du territoire et actions de sensibilisation du jeune public à l'agriculture locale au travers de projets pédagogiques sur la CC GSTG</li> </ul> </li> <li>• <b>Investissements pour le développement des circuits-courts et le recours aux produits locaux</b> (études de faisabilité, acquisitions, travaux, équipements selon critères dispositifs Etat) <ul style="list-style-type: none"> <li>. Création-extension de légumeries pour la restauration collective : légumerie départementale, légumerie centre de loisirs CC2R</li> <li>. Création d'une plateforme producteurs/consommateurs : PAT de la Chambre d'agriculture, CC PSQ</li> <li>. Chantier d'insertion maraîchage Emmaüs à La Ville Dieu du Temple (alimentation de la cuisine du centre Emmaüs) avec équipements innovants (culture hydroponie)</li> <li>. Mise en place de serres communales et d'une ferme communale à Montech pour alimenter les cantines scolaires en produits frais, bio et locaux ... ;</li> <li>. Création d'un marché de producteurs le week-end à Labastide-St-Pierre ;</li> <li>. Mise en place d'un pôle maraîchage sur la CC GSTG ;</li> <li>. Création d'un local accueil-vente pour les produits issus des circuits courts à Valence d'Agen ;</li> </ul> </li> <li>• <b>Etudes, actions et investissements innovants pour la transition agricole</b> (études, animation, travaux, acquisitions, équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Projet « ambitions légumineuses » porté par la Coopérative Qualisol à Castelsarrasin (Fond Etat pour légumineuses, projet Territoire Industrie) ;</li> <li>. Programme d'accompagnement des agriculteurs vers une Agriculture de Qualité Totale (coopérative Qualisol)</li> <li>. Programme local d'accompagnement des agriculteurs vers une agriculture plus durable sur la CCTDC en lien avec la Chambre d'agriculture</li> <li>. Accompagnement des agriculteurs dans les innovations technologiques et culturelles sur la CC GSTG.</li> </ul> </li> </ul>	

<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de projets aidés permettant le développement des circuits-courts</li><li>• Nombre de PAT</li><li>• Nombre de points de vente produits locaux</li><li>• Surfaces agricoles avec labellisation environnementale (bio et HVE)</li></ul>
--	---

## Orientation n°3-4 : Accompagner la transition énergétique pour réduire les consommations et développer les Energies Renouvelables (EnR)

### CRTE Garonne Quercy Gascogne 2021-2026

<b>Ambition n°3</b>	<b>Engager durablement la transition écologique</b>
<b>Orientation n°3-4</b>	<b>Accompagner la transition énergétique pour réduire les consommations et développer les Energies Renouvelables (EnR)</b>
<b>Maîtres d’ouvrage concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics</li> <li>• Acteurs privés sollicitant le plan de relance, un dispositif spécifique de l’Etat ou labellisés Territoire d’Industrie du PETR</li> </ul>
<b>Contexte général</b>	<p>En France, le secteur du bâtiment (résidentiel et tertiaire) est le premier consommateur d’énergie finale (45% de la consommation finale en 2015) et émet environ 20% des gaz à effet de serre (GES), suivi par le secteur du transport.</p> <p><b>Le schéma de stratégie de développement des EnR (DDT/SDE 82 – dec 2020)</b> confirme que le potentiel de réduction majoritaire des consommations énergétiques concerne le <b>transport</b> des personnes et conversion des flottes (cf. fiche action 3-2) <b>et le secteur du bâtiment résidentiel.</b></p> <p>Le parc de logement vieillissant sur le périmètre PETR (avec plus de 50% des résidences principales datant d’avant 1975 et les premières réglementations thermiques) est facteur de précarité énergétique et de forte consommation en énergie et émissions de GES. De même, dans les collectivités, il y a un levier important sur l’ensemble des bâtiments publics construits avant la prise en compte du critère de performance énergétique.</p> <p>Rénover ces logements énergivores et autres bâtiments type « passoires thermiques » (avec des diagnostics de performance énergétique de catégorie F ou G) est une priorité tant pour le climat et source d’économies majeures que pour les propriétaires/occupants.</p> <p>La mise en œuvre récente de <b>PCAET</b> (Plan Climat Air Energie Territorial) sur les Communautés de communes Grand Sud Tarn et Garonne et Terres des Confluences a permis d’appréhender plus finement les enjeux et actions à engager ou accompagner sur leur périmètre en matière de développement des EnR et de sobriété énergétique.</p> <p><b>Si la dynamique de rénovation énergétique dans les logements et bâtiments est en cours sur le PETR</b> (9,7% des opérations programmés dans les contrats du PETR 2015-2020), <b>les EnR sont pour l’heure peu développées</b> malgré les potentiels de développement du territoire 82.</p> <p>La part des EnR dans la consommation énergétique du département n’atteint pas 20% en 2017 (inf. à la moy. régionale) et l’objectif fixé par la loi TEPCV est de porter cette production à 32% en 2030. <b>Le schéma de stratégie départementale développement des EnR</b> (DDT/SDE dec 2020) apporte des éclairages et des fiches outils pour le développement des EnR (photovoltaïque, éolien, biogaz, bois énergie, ...).</p> <p>Sur le périmètre du PETR :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l’accompagnement <b>des réductions de consommation énergétiques, notamment en poursuivant les actions de rénovation énergétique</b> des bâtiments publics ou d’activités</li> </ul>

	<p>économiques fortement dynamisées 2020-21 par le plan de Relance</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- et le développement des énergies renouvelables de manière à développer un mix énergétique</li> </ul> <p>représentent un enjeu primordial en matière de transition écologique avec en <b>ligne de mire l'atteinte des objectifs définis par la loi TEPCV à l'échelle nationale et l'objectif régional REPOS « Région à Energie Positive ».</b></p>
<b>Objectifs poursuivis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire les consommations d'énergies et développer les énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, méthanisation, biogaz, bois-énergie, hydrogène ...)</li> <li>• Améliorer la qualité énergétique des logements et bâtiments et lutter contre la précarité énergétique (rénovation bâtiments publics, logements dont logements sociaux, construction)</li> <li>• Promouvoir le mix énergétique</li> </ul>
<b>Type et description des opérations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes, diagnostics et plans d'actions : PCAET, diagnostics énergétiques à l'échelle intercommunale ou d'un ensemble de bâtiments, étude thématique de développement d'EnR...</li> <li>• Soutien aux actions collectives d'information et sensibilisation : <i>promotion des économies d'énergies, des EnR, potentiel lié à l'usage des éco-matériaux, information pour l'accompagnement des travaux de rénovation énergétique</i></li> <li>• <b>Travaux de rénovation énergétique</b> des bâtiments publics, logements : <i>isolation, amélioration des systèmes de chauffage, (géothermie, chaudière bois, photovoltaïque...), d'éclairage...</i></li> <li>• <b>Travaux pour création d'équipements publics liés à la performance énergétique</b> (basse consommation, BEPOS...) et/utilisant des EnR ou éco-matériaux</li> <li>• Investissements pour la réduction des consommations énergétiques dans les activités industrielles existantes (entreprises Territoires d'industrie/plan de relance)</li> <li>• <b>Soutien aux projets de production d'énergie renouvelable</b> prenant en compte les orientations du schéma départemental des EnR (DDT/SDE 82) : <i>ex priorité du développement photovoltaïques aux sites déjà anthropisés ou d'activités...</i></li> </ul>
<b>Niveau de contribution aux ambitions du CRTE</b>	<p>Le CRTE porte des ambitions fortes sur la transition écologique, le développement économique à travers le plan de Relance et la cohésion territoriale avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...).</p> <p>Les études, actions ou projets qui obtiendront des financements de l'Etat dans le cadre du CRTE devront ainsi participer à ces ambitions en cherchant à répondre aux critères suivants : la sobriété, la résilience et l'inclusivité.</p>
<b>Types de partenaires potentiellement mobilisables</b>	<p><b>Financiers :</b> Etat et ses opérateurs, Europe, Région, Département, Communautés de communes,</p> <p><b>Techniques :</b> services Etat (DDT, ADEME, CEREMA, DREAL, ANAH...), services Région (AREC, AD'OCC...), Département, SDE 82, CAUE/Guichet Rénov'Occitanie, Chambre d'agriculture (EnR), Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités, CPIE, PETR Garonne Quercy Gascogne</p>
<b>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre</b>	Sur l'ensemble de la période 2021-2026

## **Type de projets recensés sur la période sous réserve de validation du Comité de pilotage du CRTE :**

- **Travaux de rénovations énergétiques** (études de faisabilité, travaux, équipements selon critères dispositifs Etat)

### BATIMENTS PUBLICS

- . Opérations regroupant plusieurs bâtiments publics : à *Lavit, Donzac, Larrazet, Castelsarrasin, Castelmayran, Durfort-Lacapelette, Maumusson* ;
- . Opérations sur les bâtiments scolaires : *dans les écoles de Castelsarrasin, Castelsagrat, Dunes, Lamagistère, Goudourville, Donzac, Pommevic, Boudou, Auvillar, Tréjous, Campsas, Valence d'Agen, Golfech* ; à *la cantine de St Porquier* ;
- . Opérations de rénovations des salles des fêtes/polyvalentes : *Lamagistère, Montesquieu, St Nicolas de la Grave, Golfech, Meauzac, Montgaillard, Gensac, St Loup, Espalais, Garies, Barry d'Islemade*
- . Rénovation énergétique de la crèche communautaire de Golfech ;
- . Rénovation énergétique du bâtiment de squash à Auvillar

### LOGEMENTS LOCATIFS

- . logements sociaux : à Meauzac, Saint-Porquier
- . logements à Bourg de Visa, St Paul d'Espis, Puygaillard de Lomagne, St Amans de Pellagal, Golfech (1<sup>e</sup> tranche : 44 logements)
- . logements d'urgence : projet Espace Tauran à Lauzerte, sur le territoire de la CC2R (CIAS)

### ECONOMIE ECLAIRAGE PUBLIC

- . Audit éclairage public à Meauzac

- **Travaux engagés dans les entreprises pour réduire les consommations énergétiques** (études, travaux équipements selon critères dispositifs Etat) :

- . Modernisation du site industriel Villeroy & Bosch à Valence d'Agen : amélioration des procédés de distribution sur le site du gaz, de l'électricité ... (Fonds France Relance) ;
- . Equipements ENr sur les sites et bâtiments de l'entreprise FIMUREX (Pommevic-Golfech) - Pommevic (Fond France Relance/labellisation Territoire d'industrie en cours)

- **Développement des EnR** (études, travaux, équipements selon critères dispositifs Etat) :

### SOLAIRE

- . Panneaux photovoltaïques sur bâtiments publics : à *Labarthe, Castelmayran, Angeville, Aucamville, Beaupuy, Belvèze, Campsas, Dieupentale, Labastide-St-Pierre, Lavit de Lomagne, Montech* ; *Audit énergétique dans le cadre d'un projet d'équipements de panneaux photovoltaïques pour revente d'électricité à Lafrançaise* ; *Etude et installation de panneaux photovoltaïques pour assurer une autoconsommation électrique à Meauzac* ;
- . Projet d'ombrières photovoltaïques : *terrains tennis d'Aucamville* ; *parkings de Montbartier* ; *boulodrome de Verdun/Garonne*
- . Installation éclairage photovoltaïque à Golfech
- . Installation de candélabres à énergie solaire : à *Lizac* ; *dans les quartiers urbanisés de Campsas* ;
- . Construction de bateaux solaires sur le canal (projet privé avec soutien VNF) ;
- . Mise en place d'un cadastre solaire sur le territoire de GSTG

### GEOthermie

- . installation géothermique : *pour 3 bâtiments publics à Puycornet (mairie, école, salle associative)* ; *pour la salle des fêtes et l'école de Bouillac* ; *pour l'opération de renouvellement urbain secteur Ramerot à Bourret*

### AUTRE EnR

- . Création d'une unité de méthanisation par la Sté Garonne Bio gaz, à Le Pin (Territoire d'industrie)
- . Projet d'une centrale biomasse à Bourret pour alimenter les bâtiments communaux ;
- . Réseaux de chaleur alimentés par chaleur d'EnR ou de récupération : Développement du réseau de chaleur à Villebrumier pour raccorder le club house et les vestiaires ; étude pour la création d'un réseau de chaleur à Beaupuy pour chauffer la mairie, l'école, la salle des fêtes, des appartements loués ...

<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Emissions de gaz à effet de serre du territoire (en tonnes équivalent CO2 – source Observatoire des territoires)</li><li>• Nombre d'opérations de rénovation énergétique sur les bâtiments publics collectifs</li><li>• Nombre d'opérations de rénovation énergétique de logements locatifs</li><li>• Nombre de réalisations en matière d'investissements EnR</li></ul>
--	---

## Orientation n°3-5 : Accroître la biodiversité, préserver la ressource en eau et renforcer la résilience au changement climatique

### CRTE Garonne Quercy Gascogne 2021-2026

<b>Ambition n°3</b>	<b>Engager durablement la transition écologique</b>
<b>Orientation n°3-5</b>	<b>Accroître la biodiversité, préserver la ressource en eau et renforcer la résilience au changement climatique</b>
<b>Maîtres d'ouvrage concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics</li> <li>• Acteurs privés sollicitant le plan de relance, un dispositif spécifique de l'Etat ou labellisés Territoire d'Industrie du PETR</li> </ul>
<b>Contexte général</b>	<p>Situé sur le bassin versant de la Garonne et du Tarn, le territoire du PETR abrite un patrimoine naturel riche en sites naturels, dotés d'une biodiversité floristique et faunistique reconnue tel que les sites Natura 2000. L'évolution de l'environnement économique, la pression démographique sur certaines parties du territoire et, en corollaire, l'installation sur le territoire de nouvelles populations issues de zones urbaines, amènent à davantage considérer ces espaces sous leur aspect multifonctionnel.</p> <p>L'enjeu principal est de <b>valoriser ce patrimoine naturel comme un atout de qualité</b>, tant pour l'attractivité que pour la préservation des ressources et d'adaptation au changement climatique.</p> <p>La part <b>des territoires artificialisés reste contenue</b> (3,9 % contre 5,3 % à l'échelle de la France métropolitaine en 2018). Toutefois, <b>l'artificialisation observée entre 2009 et 2018 augmente plus vite qu'à l'échelle nationale</b> (0,5 % contre 0,4 %). Le Sud-Est du territoire et les espaces périurbanisés autour de Moissac/Castelsarrasin sont plus particulièrement soumis à la pression foncière, à l'artificialisation croissante des sols et au mitage entraînant une fragmentation des zones naturelles et une diminution de la biodiversité.</p> <p>Dans ce contexte de changement climatique, d'extinction de la biodiversité et d'urbanisation croissante, la nécessité de préserver <b>les milieux aquatiques et leurs fonctionnalités</b> est essentielle et est engagée par les acteurs locaux dans le cadre de la nouvelle <b>compétence GEMAPI</b>.</p> <p>Le changement climatique est déjà une réalité dans le grand Sud-Ouest : les prévisions pour 2050 sont de + 2 °C pour la température de l'air, -20 à -40 % des débits des rivières et 2 milliards de m<sup>3</sup> de déficit entre les besoins et ressources en eau de surface.</p> <p>La gestion de la ressource en eau déjà soumise à de fortes pressions et celui du risque inondation constituent des préoccupations fortes, partagées à l'échelle du PETR (et au-delà).</p> <p>La séquestration du carbone dans le système sol-plante, par la mise en place de pratiques agricoles/paysagères vertueuses, constitue un autre levier de lutte contre le changement climatique sur nos territoires.</p>

	<p>A côté des autres actions visant à limiter l'émission des gaz à effet de serre qui provoquent le dérèglement climatique (<i>cf. fiches actions 3-2, 3-4</i>) <b>il s'agit ici de poursuivre les actions permettant au territoire d'anticiper les conséquences du changement climatique et de s'adapter au mieux, pour être plus résilient aux changements.</b></p>
<b>Objectifs poursuivis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir la préservation de la biodiversité et des milieux aquatiques fonctionnels, ainsi que la reconstitution de continuités écologiques (trames vertes et bleues)</li> <li>• Garantir une gestion pérenne de la ressource en eau</li> <li>• Prévenir et prendre en compte les risques naturels accrus par le changement climatique</li> <li>• Mettre en œuvre des pratiques agricoles et paysagères pour s'adapter au changement climatique et renforcer la biodiversité</li> </ul>
<b>Type et description des opérations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Études, diagnostics, plans et schémas d'action ou prévention :</b> PCAET, SAGE, PPG (programme pluriannuel de gestion des milieux aquatiques), études visant les économies d'eau, études et plans en lien avec la GEMAPI, recensement/plan de gestion de milieux naturels, plans paysages, PPRN/PPRI...</li> <li>• <b>Soutien aux investissements contribuant à l'amélioration de la biodiversité, des paysages et du climat :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Plantation-restauration de haie et corridors arborés, végétalisation de sites</i></li> <li>- <i>Préservation et mise en valeur d'espaces naturels et équipements</i></li> <li>- <i>Modification de l'éclairage public pour lutter contre la pollution lumineuse (développer les trames noires)</i></li> </ul> </li> <li>• <b>Soutien aux investissements de gestion-restauration des milieux aquatiques, de prévention des inondations et gestion raisonnée de la ressource en eau :</b> <i>Renaturation de cours d'eau et plans d'eau, actions pour économiser l'eau, travaux d'entretien des digues, amélioration des systèmes d'assainissement ...</i></li> <li>• <b>Soutien aux travaux d'aménagements résilients « en milieu urbanisé » visant à atténuer les effets des canicules ou des inondations par exemple :</b> <i>désimperméabilisation de site (cours d'écoles, parkings plus perméables...), plantations dans les zones urbaines, travaux en faveur d'une gestion à la source des eaux pluviales (noues, bassins d'infiltration...) ...</i></li> <li>• <b>Soutien des actions de communication &amp; sensibilisation à l'environnement et au changement climatique</b> à destination des acteurs locaux (habitants, agriculteurs, scolaires...)</li> </ul>
<b>Niveau de contribution aux ambitions du CRTE</b>	<p>Le CRTE porte des ambitions fortes sur la transition écologique, le développement économique à travers le plan de Relance et la cohésion territoriale avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...).</p> <p>Les études, actions ou projets qui obtiendront des financements de l'Etat dans le cadre du CRTE devront ainsi participer à ces ambitions en cherchant à répondre aux critères suivants : la sobriété, la résilience et l'inclusivité.</p>
<b>Types de partenaires potentiellement mobilisables</b>	<p><b>Financiers :</b> Etat et ses opérateurs, Europe, Région, Département, Communautés de communes,</p> <p><b>Techniques :</b> services Etat (DDT, DREAL, Agence de l'eau Adour-Garonne, ADEME, CEREMA...), services Région (Transition écologique, AREC, ARB...), service Environnement-Agriculture du Département, Chambre</p>



	d'agriculture, Syndicats de gestion de cours d'eau, Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités, CPIE, Association Campagnes vivantes 82, PETR Garonne Quercy Gascogne
<b>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre</b>	Sur l'ensemble de la période 2021-2026
<b>Type de projets recensés sur la période sous réserve de validation du Comité de pilotage du CRTE :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Opérations contribuant à l'amélioration de la biodiversité, des paysages et du climat</b> (études, travaux, acquisitions, matériel et équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li><u>PLANTATIONS &amp; AMENAGEMENT PAYSAGER (trame verte)</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Plantations sur Montech : <i>plantation en bord de forêt à Montech ; restauration d'un bosquet près du château d'eau à Montech ; programme de plantation avec les écoles Larramet et Saragnac ;</i></li> <li>. Aménagement de haies mellifères sur les terrains communaux à Tréjouis</li> <li>. Plantations de haies pour retrouver la trame verte sur la plaine et les versants de la CC GSTG</li> <li>. Plantation d'un verger conservatoire et site pédagogique à L'Honor de Cos ;</li> <li>. Création d'une pépinière arbustive communale à Montech</li> <li>. Plantation de 1000 arbres au jardin de Pontus à Valence d'Agen</li> <li>. Aménagements paysagers : <i>à Vigueron ; végétalisation des espaces publics à Lavit de Lomagne ;</i></li> </ul> </li> <li><u>ADAPTATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC (trame noire)</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Installation régulateurs-réducteurs de tension éclairage public à Castelsarrasin, pour limiter l'impact sur la faune ;</li> <li>. Projet d'amélioration de l'éclairage public pour lutter contre la pollution lumineuse : <i>à Labastide-St-Pierre, à Bouillac.</i></li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• <b>Opérations de gestion-restauration des milieux aquatiques, de prévention des inondations et gestion raisonnée de la ressource en eau</b> (études, travaux, acquisitions, matériel et équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li><u>ZONES HUMIDES</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Restauration écologique dans le cadre du programme des Espaces Naturels Sensibles (CD82), notamment dans le corridor garonnais</li> <li>. Amélioration des fonctions épuratoires de plusieurs zones humides : <i>Picone à Mas-Grenier, Briqueterie Nord d'Orgueil, Bois Grande Borde d'Aucamville, Sirech à Canals, Comère à Grisolles ;</i></li> <li>. Restauration et préservation de saulaies ou aulnaies (saulaie de Savenès, aulnaie de Varennes)</li> <li>. Réhabilitation d'une zone humide à Labarthe</li> <li>. Restauration de la prairie humide et de la station de jonc acutiflore de Viguerie à Montbartier</li> <li>. Restauration et amélioration du stockage en eau de la Mare de la Plaine à Bouillac ;</li> <li>. Restauration, régénération et entretien des cours d'eau et de la ripisylve sur la CC GSTG</li> <li>. Création d'un observatoire, d'une station ornithologique et valorisation des espaces de nature associés à proximité de la confluence et de la base de loisirs de St Nicolas de la Grave</li> </ul> </li> <li><u>GESTION RESSOURCE EN EAU</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Economies d'eau : étude d'optimisation des réseaux d'irrigation sur le territoire GSTG ; <i>Installation de dispositifs récupérant les eaux de pluie et de pièges à moustiques sur la CC TDC</i></li> </ul> </li> <li><u>RISQUE INONDATION</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Travaux d'endiguement et tous autres travaux relevant de la compétence GEMAPI sur la CC TDC.</li> <li>. étude de danger des digues sur la CC GSTG ;</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• <b>Actions de communication &amp; sensibilisation à l'environnement et au changement climatique</b> (animation, supports et outils de communication selon critères dispositifs Etat) <ul style="list-style-type: none"> <li>. PCAET : Animation, communication et suivi du PCAET de la CC TDC ; lancement d'un programme de sensibilisation/formation sur l'adaptation au changement climatique sur la CC GSTG</li> </ul> </li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>. Accompagnement de la Chambre d'agriculture dans le déploiement de son outil ClimA-XX1 (outil permettant d'analyser l'évolution future de la faisabilité de productions agricoles départementales sous influence du changement climatique)</li> <li>. Développement de l'éco-pâturage pour la gestion différenciée des espaces verts de Montech</li> </ul>	
<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surfaces naturelles protégées (Natura 2000, ZNIEFF, APB, ENS...)</li> <li>• Couverture par un schéma de planification eau/risques naturels (SAGE, PAPI, PPRI...)</li> <li>• Nombre de travaux engagés en faveur des milieux naturels</li> <li>• Nombre d'opérations concernant la gestion de l'eau et des milieux aquatiques</li> <li>• Nombre d'actions de communication soutenues</li> </ul>

## Orientation n°3-6 : Développer l'économie circulaire et assurer une valorisation durable des déchets

**CRTE Garonne Quercy Gascogne 2021-2026**

<b>Ambition n°3</b>	<b>Engager durablement la transition écologique</b>
<b>Orientation n°3-6</b>	<b>Développer l'économie circulaire et assurer une valorisation durable des déchets</b>
<b>Maîtres d'ouvrage concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics</li> <li>• Acteurs privés sollicitant le plan de relance, un dispositif spécifique de l'Etat ou labellisés Territoire d'Industrie du PETR</li> </ul>
<b>Contexte général</b>	<p>La loi TEPCV de 2015 (relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015) reconnaît la transition vers une économie circulaire comme un objectif national de développement durable.</p> <p><i>« La transition vers une économie circulaire vise à dépasser le modèle économique consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter en appelant à une <b>consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires ainsi que, par ordre de priorité, à la prévention de la production de déchets, notamment par le réemploi des produits, et, suivant les modes de traitement des déchets, à une réutilisation, à un recyclage ou, à défaut, à une valorisation des déchets.</b> »</i></p> <p>L'activité humaine produit un grand nombre <b>de déchets</b> au niveau domestique ou bien économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (briques, béton, tuiles et céramiques, verre, terre, pierres provenant de sites non pollués, bois, plastique, métaux), dont une part non négligeable peut être recyclée comme matériaux de construction valorisés ou réutilisés à la sortie du chantier.</li> <li>- Une quantité très importante de biodéchets est produite par les habitants et principalement par les entreprises d'espaces verts, de la grande distribution, les IAA, les cantines et restaurants, les marchés ... Ces biodéchets constituent une part importante de ressources valorisables dans une logique d'économie circulaire.</li> <li>- Dans le secteur de la santé, les déchets d'activités de soins à risques infectieux</li> </ul> <p><b>La loi TEPCV a fixé d'ambitieux objectifs de recyclage et valorisation</b> tant pour les déchets non dangereux (65 % de recyclage à échéance 2025) que dans le domaine des chantiers de bâtiments et de travaux publics (70 % de recyclage en 2020).</p> <p><b>Sur le PETR, plusieurs investissements ont été réalisés par les EPCI et les syndicats gestionnaires</b> pour la collecte et les traitements adaptés des déchets non dangereux. 16 déchetteries dont 3 <b>équipées de recycleries et zones de réemploi</b> (Lauzerte, Dieupentale, Lafrançaise) en partenariat avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire.</p>

	<p>La Communauté Emmaüs est bien implantée et a développé diverses activités pour permettre le réemploi et la revente de produits (Laville Dieu du temple, Castelsarrasin, Grisolles).</p> <p>L'important centre de traitement ultime et d'enfouissement privé de la DRIMM à Montech conduit des actions et réflexions autour de la valorisation énergétique des déchets.</p> <p><b>La valorisation durable des déchets est un levier essentiel dans les territoires</b> pour limiter le recours aux matières premières non renouvelables et éviter au maximum la mise en décharge.</p>
<b>Objectifs poursuivis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir une meilleure gestion des déchets à travers le développement de boucles locales d'économie circulaire</li> <li>• Promouvoir une gestion sobre et efficace des ressources du territoire</li> <li>• Limiter le gaspillage et la production de déchets non valorisables</li> <li>• Encourager le réemploi de biens et la réutilisation des déchets et matériaux</li> <li>• Favoriser les secteurs de l'économie circulaire</li> </ul>
<b>Type et description des opérations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes, et schémas stratégiques : <i>Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), étude de faisabilité pour valoriser un type de déchets, études sur le compostage, étude d'opportunité pour réutilisation de sources d'énergie issues d'activités existantes...</i></li> <li>• <b>Soutien aux investissements pour optimiser le tri sélectif des déchets, le recyclage et réemploi</b> : <i>travaux de création/modernisation ou extension des déchetteries, recycleries et ressourceries, installation de banaliseurs pour déchets d'activité de soin à risques infectieux (DASRI)</i></li> <li>• Soutien au développement d'activités innovantes dans le domaine de <b>l'économie circulaire</b> (en lien avec plan de relance et Territoires d'industrie) : <i>installations de productions d'énergie à partir des déchets, ou activités réutilisant de la chaleur produite...</i></li> <li>• Soutien aux actions de sensibilisation et communication à grande échelle (PETR ou plusieurs EPCI) pour favoriser la prévention des déchets, le gaspillage, le tri et réemploi dans tous domaines : <i>supports de communication, journées de sensibilisation et formation...</i></li> </ul>
<b>Niveau de contribution aux ambitions du CRTE</b>	<p>Le CRTE porte des ambitions fortes sur la transition écologique, le développement économique à travers le plan de Relance et la cohésion territoriale avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...).</p> <p>Les études, actions ou projets qui obtiendront des financements de l'Etat dans le cadre du CRTE devront ainsi participer à ces ambitions en cherchant à répondre aux critères suivants : la sobriété, la résilience et l'inclusivité.</p>
<b>Types de partenaires potentiellement mobilisables</b>	<p><b>Financiers</b> : Etat et ses opérateurs, Europe, Région, Département, Communautés de communes,</p> <p><b>Techniques</b> : services Etat (ADEME, DREAL, DDT, CEREMA,...), services Région (AREC, AD'OCC, ...), Département (Service Environnement...), Syndicat de gestion des déchets, SDE 82, chambres consulaires Fédérations et organisations professionnelles (CAPEB...), CRESS et acteurs locaux de l'ESS, Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités, CPIE, PETR Garonne Quercy Gascogne</p>
<b>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre</b>	Sur l'ensemble de la période 2021-2026

<p><b>Type de projets recensés sur la période sous réserve de validation du Comité de pilotage du CRTE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Soutien aux investissements pour optimiser le tri sélectif des déchets, le recyclage et réemploi</b> (études, travaux, acquisitions, équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Création d'un Pôle environnemental composé d'une déchetterie nouveau concept et d'une recyclerie/ressourcerie sur le territoire de la CCGSTG</li> <li>. Modernisation déchetteries et étude pour création recyclerie sur la CC des Deux Rives</li> <li>. Création d'un centre de tri collecte et recyclage des textiles usagés par l'entreprise Le Relais 82 (emplois offerts à des personnes en difficulté d'insertion – projet intégré dans le cadre de Territoire Industrie)</li> </ul> </li> <li>• <b>Soutien au développement d'activités innovantes dans le domaine de l'économie circulaire</b> (études, travaux, acquisitions, équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Etude préalable pour l'installation d'une usine de déshydratation de la luzerne, chambre d'agriculture (utilisation source de chaleur existante) ;</li> <li>. Création d'une unité de méthanisation par la Sté Garonne Bio gaz, à Le Pin (Territoire d'industrie)</li> </ul> </li> <li>• <b>Etudes, et schémas stratégiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Etude du plan intercommunal de compostage sur la CC TDC</li> <li>. Etude de valorisation matière pour s'intégrer dans le plan régional Biomasse sur la CC GSTG</li> </ul> </li> <li>• <b>Actions de sensibilisation et communication</b> (ingénierie, supports, selon critères dispositifs Etat) <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sensibilisation et plan d'actions à destination des classes d'école pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective sur la CC GSTG ;</li> <li>. Sensibilisation de la population de la CC GSTG pour renforcer le broyage des déchets verts à domicile</li> </ul> </li> </ul>	
<p><b>Indicateurs d'évaluation proposés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets soutenus pour améliorer la gestion des déchets</li> <li>• Nombre de recycleries et ressourceries créées ou agrandies</li> <li>• Nombre de projets engagés (études et investissements) pour l'économie circulaire</li> </ul>